



## Réinsertion familiale des personnes âgées «La meilleure prise en charge ne peut être procurée que par la cellule familiale», souligne Eddalia

• La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a annoncé, la mise en œuvre d'un nouveau plan d'action national favorisant la réinsertion familiale des personnes âgées.

Page 5



**INFORMER ET PENSER LIBREMENT**

Quotidien National d'Information - 7<sup>e</sup> Année - Samedi 28 avril 2018  
12 Chaâbane 1439 - N° 1776 - Algérie : 10 DA / 1 €

ANP

### Reddition de la famille d'un terroriste aux autorités militaires à Jijel

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts continus de l'Armée nationale populaire, la famille du terroriste F. Salah qui avait rallié les groupes terroristes en 1998, s'est rendue, le jeudi 26 avril 2018, aux autorités militaires à Jijel - 5<sup>e</sup> Région militaire.

Page 2

## Lutte contre le financement du terrorisme

# Messahel réitère à Paris la position algérienne pour la promotion de solutions politiques aux crises



Photo : Fatch Guidoun ©

• Depuis la capitale française où il a pris part, ce jeudi, à la Conférence ministérielle sur la lutte contre le financement du terrorisme, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a réitéré la position de l'Algérie pour la promotion de solutions politiques à ces crises, dans le respect de l'intégrité territoriale des Etats et de la volonté des peuples.

>> Lire page 3

### Travaux publics et transports



Ph : L'Echo d'Algérie ©

### L'Etat classe le secteur comme «stratégique» dans le programme présidentiel

Page 7

### Agriculture

### L'Algérie disposée à soutenir l'OADA dans la réalisation de la sécurité alimentaire arabe

Page 4

### Rencontre de réconciliation

### Sommet historique entre les deux Corées



Page 16

### L'Echo Sportif

### Constantine

### L'agresseur d'un supporter du MC Alger devant la justice

### Violence dans les stades

### La JSK et le MCA sanctionnés

Page 22



Tout en affirmant que le contenu du produit médiatique est aujourd'hui un «véritable combat»

## Kaouane met en avant l'intérêt accordé par le président de la République au secteur de la communication

>> Lire page 4

Ph : L'Echo d'Algérie ©

## ANP

## Reddition de la famille d'un terroriste aux autorités militaires de Jijel

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts continus de l'Armée nationale populaire, la famille du terroriste F. Salah qui avait rallié les groupes terroristes en 1998, s'est rendue, le jeudi 26 avril 2018, aux autorités militaires à Jijel - 5<sup>e</sup> Région militaire.

La famille se compose de l'épouse du terroriste, de son fils, le terroriste F. Oussama, d'un autre fils et de 5 filles, dont une mère de 2 nourrissons», a indiqué, ce vendredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Après exploitation des renseignements, un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, 3 chargeurs et une quantité de munitions ont été récupérés et 2 casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites à El Milia -

5<sup>e</sup> RM», ajoute le communiqué du MDN. Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP, en coordination avec les services de Douanes, ont saisi à Bordj Badji Mokhtar et Ain Guezzam - 6<sup>e</sup> RM, à Souk Ahras, Tébessa et El Tarf - 5<sup>e</sup> RM, «un camion, 29 441 litres de carburant, 5 marteaux-piqueurs et une importante quantité de denrées alimentaires, tandis qu'un détachement des garde-frontières a saisi à Nâama - 2<sup>e</sup> RM, 330 cartouches pour fusils de chasse de différents calibres», selon la même source. «Ces résultats enregistrés confirment encore l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut commandement de l'ANP afin d'éradiquer les groupuscules terroristes et de lutter contre le crime dans toutes ses formes», a conclu le communiqué du MDN.



## Bouira

### Découverte d'un cadavre dans la forêt d'Errich

Le corps sans âme d'un homme d'une quarantaine d'années répondant aux initiales M.K., a été retrouvé dans la matinée du mercredi par des habitants dans la forêt d'Errich située à quelque 4 km au nord de la ville de Bouira, selon des sources, le malheureux était natif de la ville de Kadiria située à 30 km au nord du chef-lieu de la wilaya, la dépouille a été transférée par les éléments de la Protection civile vers la polyclinique de Kadiria pour les besoins d'une autopsie, tandis qu'une enquête a été ouverte par les éléments de la Gendarmerie pour déterminer les causes exactes du décès.

T. H.

## Sour El Ghozlane

### Un vendeur de psychotropes arrêté

Un homme d'une soixantaine d'années natif de la ville de Sour El Ghozlane située à quelque 36 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira a été arrêté par les éléments de la sûreté de la même ville pour vente et trafic de psychotropes, d'après la police.

La Brigade de lutte contre le trafic des stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya a agi selon des informations faisant état d'un trafic de psychotropes au centre-ville, après investigations et enquêtes, la police a obtenu un mandat de perquisition au domicile du dealer et suite à la perquisition du domicile du suspect ce qui a permis la récupération d'une quantité de pas moins de 160 comprimés de différents psychotropes et divers flacons de marque Halopéridol, Isoptyl et Isoperidol, le trafiquant a été arrêté après audition par la police et présenté devant le procureur de la République de la ville de Sour El Ghozlane qui l'a envoyé en citation directe pour être jugé.

T. H.

## Tamanrasset

### Reddition d'un terroriste aux autorités militaires

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un terroriste s'est rendu, le 25 avril 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset. Il s'agit de S. Fouad, qui avait rallié les groupes terroristes en 2014. Ledit terroriste était en possession d'un fusil-mitrailleur de type FMPK, un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions estimée à 270». Dans le même contexte, d'autres détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, à Tamanrasset et Ain Guezzam, 3 contrebandiers et saisi une arme à feu, un camion, 2 véhicules tout-terrain et divers outils d'orpaillage. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Sétif, un individu et saisi 2 armes à feu, une importante quantité de munitions et des outils servant dans la confection des cartouches», Par ailleurs, des garde-frontières ont arrêté 29 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen.

## Zéralda

### Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans l'avortement moyennant d'importantes sommes d'argent



La brigade territoriale de la Gendarmerie de Sidi Fredj relevant de la section de Zéralda (Alger) a arrêté 4 individus, appartenant à une bande criminelle spécialisée dans l'avortement des jeunes filles moyennant d'importantes sommes d'argent, a indiqué, ce jeudi, la chargée de la communication au groupement territorial de la Gendarmerie, la lieutenant Ounis Souad. L'affaire a été élucidée grâce aux renseignements reçus par le groupement territorial sur une bande criminelle, composée de 4 individus, âgés entre 25 et 60 ans, dont deux femmes, chargées de ramener les victimes et de les faire avorter au niveau d'un entrepôt dans la commune de

Bouzaréah, alors que les deux autres acolytes veillaient à ramener des médicaments abortifs de l'étranger, a déclaré la lieutenant Ounis. Les investigations menées par brigade ont permis l'arrestation des membres de ce réseau, alors qu'ils effectuaient une opération d'avortement à une jeune fille et la saisie d'un abortif. Il s'est avéré par la suite que les membres de ce groupe criminel effectuaient ces opérations en contrepartie de sommes importantes. Selon la même source, les prévenus ont été présentés devant les juridictions compétentes. Le procureur de la République a ordonné leur placement en détention préventive.

T. H.

### Accidents de la circulation

### 21 morts et 321 blessés en une semaine

Vingt-et-une personnes ont trouvé la mort et 321 autres ont été blessées dans 291 accidents de la circulation, enregistrés au niveau des zones urbaines, durant la période allant du 17 au 23 avril en cours, a indiqué, ce jeudi, un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Par rapport au bilan de la semaine écoulée, le nombre des décès a augmenté de 13 et celui des blessés de 68, a précisé la même source, ajoutant

que le nombre des accidents de la circulation a, lui aussi, augmenté de 58. Ces accidents sont principalement dus au facteur humain avec un taux de 96 % et à d'autres facteurs liés à l'état du véhicule et à l'environnement, selon les services de la Sûreté nationale.

La DGSN a appelé les usagers de la voie publique à faire preuve de vigilance, à respecter le code de la route, à éviter l'excès de vitesse et au contrôle régulier des véhicules.



# Lutte contre le financement du terrorisme

## Messahel réitère à Paris

### la position algérienne pour la promotion de solutions politiques aux crises

Depuis la capitale française où il a pris part, ce jeudi, à la Conférence ministérielle sur la lutte contre le financement du terrorisme, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a réitéré la position de l'Algérie pour la promotion de solutions politiques à ces crises, dans le respect de l'intégrité territoriale des Etats et de la volonté des peuples.

Le chef de la diplomatie algérienne qui a été invité à prendre part à cette conférence en tant que panéliste sur la thématique : «Lutter contre la criminalité organisée pour assécher le financement du terrorisme», a présenté l'expérience algérienne en la matière ainsi que les enseignements tirés de la réunion organisée par l'Algérie et le Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le lien entre le crime organisé et le terrorisme, tenue à Alger le 25 octobre dernier. La Conférence de Paris a été également une opportunité pour le ministre de mettre en exergue les conclusions et les recommandations de la Conférence internationale de Haut niveau sur la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique, organisée conjointement par l'Algérie et l'Union africaine les 9 et 10 avril 2018 à Alger. Au cours de cette réunion, le ministre des Affaires étrangères avait plaidé pour la mise en place en Afrique d'une «stratégie cohérente» de lutte contre le financement du terrorisme dans ses différentes dimensions. Il avait souligné le besoin «certain» de cerner «davantage» l'évolution permanente des méthodes, mécanismes, procédés et canaux utilisés autant par les groupes terroristes que les groupes criminels pour déplacer et faire circuler leur argent. Face à ce fléau, Messahel a fait état d'un besoin partagé d'une meilleure connaissance de l'évolution et de la mutation de ces sources en Afrique, en particulier au regard d'un contexte régional marqué par l'extension des espaces touchés par cette menace et par l'aggravation des risques que celle-ci fait peser sur la paix, la stabilité et la sécurité de nombreux pays en Afrique et dans le monde».

Le ministre des Affaires étrangères a souligné, également, «un besoin certain de cerner davantage l'évolution permanente des méthodes, mécanismes, procédés et canaux utilisés autant par les groupes terroristes que les groupes criminels pour déplacer et faire circuler leur argent». Il s'agit, également, a-t-il soutenu, de la «nécessité d'évaluer ensemble l'efficacité, à la fois, des stratégies mises en œuvre à ce jour pour lutter contre le financement de ce fléau, et du cadre normatif et des instruments internationaux, régionaux et nationaux dont disposent actuellement les pays africains et la communauté internationale pour lutter contre le financement du terrorisme». Dans le même contexte, Messahel a mis en avant l'«exigence de promouvoir une meilleure coopération multiforme entre nos pays respectifs, mais aussi au niveau régional et international, notamment aux plans juridique, judiciaire, policier, financier, dans un esprit de complémentarité, d'échange d'expériences et de solidarité face à une menace qui ni connaît ni frontières ni limites de quelle nature que ce soit». «A côté de la propagande idéologique développée par les groupes terroristes et leurs sponsors, notamment sur internet - via le Darknet et les plateformes cryptées- en vue de la radicalisation et du recrutement du plus grand nombre possible, principalement parmi les segments de la population vulnérables psychologiquement, socialement et aussi économiquement, l'argent reste l'une des principales armes de la guerre menée par le terrorisme», a-t-il fait observer. S'agissant de l'Afrique, il a fait savoir que «cette réalité s'affirme sur le terrain chaque jour un peu plus», ajoutant que «l'intéressement financier remplace de plus en plus la



conviction idéologique dans les processus et campagnes de recrutement menés par les groupes terroristes». «Cela est facilité par la densification en Afrique des relations entre les activités de terrorisme et celles du crime organisé transnational et par l'importance des ressources financières mises ainsi en jeu», a-t-il ajouté, précisant que «cette jonction est aujourd'hui avérée et documentée tant par l'ONU et ses institutions, par l'Union africaine, par la Banque africaine de développement que par l'OCDE et le GAFI et ses instances régionales». Il a prévenu, par la même occasion, que «ces facteurs peuvent contribuer à transformer l'Afrique en une importante plaque tournante du terrorisme et de la criminalité transnationale». Messahel a indiqué que le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique

de l'Ouest (GIABA) «a relevé au moins 11 typologies de sources de financement du terrorisme incluant le commerce et autres activités lucratives, certaines ONG et les prélèvements caritatifs, la contrebande d'armes, le trafic de drogues, la contrefaçon de diverses produits dont les médicaments et les psychotropes, la piraterie, la prise d'otages contre rançons, le trafic de biens culturels, la migration illégale, le transfert de fonds et la mendicité». «Bien d'autres sources existent encore, que vous ne manquez certainement pas de rappeler durant vos travaux», a-t-il affirmé. Il a relevé, également, qu'un récent rapport publié en février 2018 par des organismes régionaux et internationaux qualifiés -OCDE, GIABA, BAD et NEPAD- indique que «les activités du crime organisé représentent 3,6% du PIB des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest». «Pour leur part, a-t-il

ajouté, le Réseau mondial contre la contrefaçon et l'Union des fabricants (France) montrent, dans un rapport publié au mois de décembre dernier, comment le terrorisme utilise la contrefaçon pour se financer». Pour le ministre des Affaires étrangères, «ce sont autant de domaines dans lesquels nos pays individuellement et notre continent collectivement sont interpellés pour prendre les mesures requises pour mieux contrôler, entraver et tarir ces multiples sources de financement du terrorisme». A cette occasion, Messahel a réitéré, l'«engagement permanent de l'Algérie dans la lutte globale contre le terrorisme, et en particulier, sa solidarité avec l'ensemble de notre continent au moment où un nombre croissant de pays africains ont subi déjà ou se retrouvent visés par les menaces terroristes».

T. Benslimane

## Sahel

### Trafic d'armes et terrorisme au Sahel



La prolifération de la violence terroriste au Sahel et ses prolongements européens suscitent de plus en plus d'inquiétude dans les milieux sécuritaires en Europe, où un rapport européen vient de révéler des réseaux de trafic d'armes. Le rapport sur les «marchés illicites et acquisition d'armes à feu par les réseaux terroristes en Europe», publié il y a quelques jours, n'a jamais fait état de l'implication du Front Polisario, mouvement de libération du Sahara occidental occupé, dans les actes terroristes perpétrés dans la région sahélo-saharienne, affirme une source diplomatique. Le rapport élaboré par le réseau de recherches «Project Safe» n'a «pas souligné de collusion entre le Front Polisario et les groupes terroristes opérant dans la région», a déclaré cette source à la presse, soulignant que ce rapport «a fait l'objet d'une campagne de désinformation menée par les médias marocains». «Les médias marocains ont déformé la teneur du rapport et ont délibérément mal interprété les passages citant le Front Polisario», a indiqué la même source, faisant remarquer que les informations sur les armes contenues dans ce rapport ne sont «pas fiables». «Ces informations proviennent des données de l'ACLED (Armed Conflict Location & Event Data

Project), qui dresse le bilan des conflits en s'appuyant sur les rapports des médias et des organisations non gouvernementales (ONG), dont la plupart sont marocains ou pro-marocains», a-t-elle ajouté. Selon cette source, plusieurs chercheurs au sein de l'ACLED reconnaissent le problème inhérent au manque de fiabilité des chiffres en raison de considérations politiques, économiques ou régionales. D'ailleurs, a-t-elle poursuivi, les passages mettant en cause le Front Polisario font le plus souvent référence aux articles du politologue maroco-américain et professeur au McDaniel College dans le Maryland, Anouar Boukhars, membre du lobby marocain actif aux Etats-Unis. Par ailleurs, la même source soutient que même si le rapport est financé par la Commission européenne, comme c'est le cas pour plusieurs autres projets de recherches, il n'en demeure pas moins que son contenu n'engage que ses auteurs. «Il est clairement mentionné dans ce rapport que -cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues-», a-t-elle souligné.

A. S

# Tout en affirmant que le contenu du produit médiatique est aujourd'hui un «véritable combat» Kaouane met en avant l'intérêt accordé par le président de la République au secteur de la communication

Lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales et en réponse à la question du sénateur Mahmoud Kissaoui, sur l'impératif de créer une chaîne médiatique.

«**S**a mission principale serait la promotion de l'image réelle de l'Algérie à l'étranger et de mettre en lumière son attachement à ses principes de non-ingérence dans les affaires internes des pays», le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a soutenu que la question du réceptacle devient secondaire quand on se penche sur la problématique du contenu. «Le contenu du produit médiatique est aujourd'hui un véritable combat», a-t-il affirmé. Soulignant, à ce propos, à titre d'exemple, «l'absence d'un contenu algérien, y compris sur la mémoire», Kaouane a indiqué que «la majorité des écrits sur les batailles algériennes proviennent de médias étrangers». Le ministre a expliqué qu'un tel projet «exige avant son inscription, une étude de faisabilité pour s'assurer de son efficacité dans un contexte de concurrence féroce dans ce domaine», estimant qu'il «est plus judicieux, pour l'heure, de focaliser les efforts sur l'amélioration de la performance des 5 chaînes nationales au lieu de disperser les moyens disponibles dans une entreprise aux résultats incertains». Le ministre a rappelé, dans ce sens, l'intérêt qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au secteur de la communication pour développer sa performance au service de la patrie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à la faveur d'un système médiatique tenant compte des spécificités de l'Algérie, ses orientations et aspirations dans tous les domaines. «Chaque pays s'oriente vers un système de communication télévisuelle adéquat aux objectifs à atteindre et aux considérations qui respectent les capacités matérielles et humaines et les objectifs intérieurs et exté-

rieurs à réaliser à long et à court termes», a-t-il précisé. Il a salué ainsi «l'expérience algérienne pionnière dans le domaine médiatique et le modèle exceptionnel à suivre, notamment en matière de télévision publique au vu de sa performance en termes de Service public et de défense des questions décisives de la nation et de ses intérêts». Dans le même contexte, le ministre a déclaré que «l'opinion publique nationale et régionale mesure la crédibilité et la compétence de la Télévision algérienne dans le traitement des événements et l'actualité nationale et internationale», saluant «son rôle en tant qu'instrument capital dans la diffusion et la transmission des informations, la contribution à la formation de l'opinion publique et la promotion de la diversité et la richesse culturelle et touristique du pays ainsi que les potentialités économiques et d'investissements particulières». «Grâce à ces efforts, l'Algérie occupe une place pionnière par rapport à d'autres pays émergents», a ajouté le ministre soulignant «qu'en dépit de cette réalisation, le secteur œuvre toujours à la consolidation de cette expérience à travers une évaluation à même de permettre d'apporter les corrections nécessaires». Il faut dire qu'un vaste chantier pour la professionnalisation du secteur de la communication, basé sur l'éthique et la déontologie, a été lancé et ce, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il s'agit d'un sujet très important, soulignant en visant à semer le concept de déontologie dans la presse algérienne.

Le ministère de la Communication n'avait pas manqué de réitérer, à chaque fois, son engagement pour une presse professionnelle qui puisse son rôle dans un monde en pleine mutation



et dans une conjoncture marquée par de nombreux défis, rappelant que l'Algérie a enregistré d'importantes avancées et relevé beaucoup de défis dans le domaine de la presse et que ces progrès ne peuvent se poursuivre sans une presse éthique et déontologique. C'est dans cette optique que l'accent a été mis sur l'importance de la formation continue des journalistes dans la perspective du projet de professionnalisation de la presse que son département envisageait de concrétiser. Il faut dire que depuis son arrivée à la tête du secteur de la communication, Djamel Kaouane a adopté une nouvelle démarche visant à tra-

duire la volonté des pouvoirs publics à doter la presse nationale et le secteur de l'information de mécanismes juridiques et de différentes formes de soutien à même de lui permettre de s'acquitter de ses nobles missions sans restriction à sa liberté afin qu'elle puisse accéder à la place de choix qui lui revient dans le monde de l'information et du savoir. Pour ce faire, il n'a pas cessé de réaffirmer son engagement et sa ferme volonté d'aller de l'avant pour une presse professionnelle qui soit à la hauteur des grandes mutations que connaît le pays et qui puisse répondre aux attentes et aux aspirations de la société algérienne. **T. Benslimane**

## Agriculture

# L'Algérie disposée à soutenir l'OADA dans la réalisation de la sécurité alimentaire arabe



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a exprimé, ce jeudi, à la mer Morte (Jordanie) la disposition «totale» de l'Algérie à apporter de l'aide et le soutien nécessaires à l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) à l'effet de réaliser la sécurité alimentaire des peuples de la région arabe.

Lors de la 35<sup>e</sup> session ordinaire de l'assemblée générale de l'OADA, le ministre a précisé que l'Algérie était «disposée, autant son ministère de l'Agriculture que son gouvernement, sous la direction éclairée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à apporter l'aide nécessaire et à œuvrer à ce que l'OADA puisse contribuer efficacement à la réalisation de la

sécurité alimentaire dans la région arabe et à la construction d'une coopération arabe efficiente dans le domaine de l'agriculture qui soit un modèle à suivre sur le double plan régional et international». «En Algérie, nous continuons à souligner l'importance de l'action arabe commune dans le secteur agricole, rural et de la pêche et à encourager l'investissement dans ce secteur économique vital», a soutenu Bouazgui. «Les défis que nous devons relever aujourd'hui dans le cadre des changements et développements régionaux et internationaux sont complexes et multiples et requièrent davantage de concertation et de coordination des activités agricoles», a-t-il ajouté.

Le ministre a souligné lors de la réunion que l'Algérie était «soucieuse de consacrer la coopération dans le domaine agricole avec les pays arabes dans le cadre bilatéral ou sous la houlette de l'OADA, à l'effet d'assurer les moyens qui garantissent la réussite de l'action de l'organisation et trouver les solutions permettant la réalisation de la sécurité alimentaire dans ce contexte, marqué par les défis climatiques, environnementaux et économiques auxquels est confrontée la région arabe». «En Algérie, les hautes autorités sont conscientes que l'agriculture est l'un des principaux facteurs de réalisation de la sécurité alimentaire et de consolidation de la souveraineté nationale indispensable actuellement», a rappelé le ministre. «Nous sommes conscients de ce défi et de cet enjeu et nous voulons participer, au niveau arabe, à cet enjeu et relever ensemble le défi de la sécurité alimentaire, dans le cadre de

l'organisation ou de nos relations bilatérales», a-t-il dit. Dans ce contexte, le ministre a souligné l'importance d'une véritable coopération, soutenue et durable, basée sur l'intérêt des peuples arabes, estimant que «malgré les disparités existant entre les pays arabes en matière de moyens, de climat et de nature des terres, chaque pays arabe dispose de sa propre expérience à partager avec d'autres pays, soit à travers l'échange d'expériences ou à travers la coopération technique et agricole».

Bouazgui a appelé les pays arabes à inscrire la question de la sécurité alimentaire au sein de leurs priorités, affirmant que l'Algérie «est convaincue que cette sécurité est plus que stratégique et vitale, en la consacrant en tant qu'objectif stratégique de l'économie nationale». La rencontre a été l'occasion pour les ministres arabes d'évoquer le bilan d'action de l'organisation durant les deux dernières années et de définir les grandes orientations de son action pour la prochaine étape, à travers l'adoption d'un plan d'action et d'équilibre pour 2019-2020. L'assemblée générale a examiné la question du suivi de la mise en œuvre de la stratégie du développement agricole durable pour deux décennies (2005-2025) et la mise en œuvre du plan exécutif cadre du programme d'urgence de la sécurité alimentaire arabe pour la 2<sup>e</sup> phase (2017-2021), ainsi que le suivi de l'application du programme arabe de formation agricole, y compris les nouveaux thèmes visant à traduire certaines orientations devant marquer la nouvelle étape d'action de l'organisation. **N.I.**

# Concrétisation des mesures prises par le Président Bouteflika Temmar et Zemali en France à la rencontre de la communauté algérienne

Les ministres de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, effectuent depuis, hier, une visite en France afin d'expliquer les dispositifs arrêtés dans le cadre des mesures décidées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en faveur de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Les membres de la communauté nationale peuvent bénéficier désormais, et au même titre que leurs compatriotes résidant en Algérie, des avantages pour le logement et la création d'entreprises. Quatre rencontres avec des membres de la communauté algérienne sont au programme du déplacement des deux ministres, concernés directement par ces mesures. Hier, une rencontre était prévue à Paris au siège de l'ambassade d'Algérie en France et aujourd'hui les deux ministres iront rencontrer à Lille des membres de la communauté de la région du nord de la France. Dimanche, ils se déplaceront à Lyon et termineront leur mission lundi à Marseille. En annonçant ces mesures, le 7 décembre dernier à Paris devant des membres de la communauté algérienne, le Premier ministre Ahmed Ouyahia avait souligné que ce que fait l'Etat algérien en leur direction est «un devoir qu'il entend améliorer chaque fois que possible». C'est ainsi qu'il a précisé que les jeunes de la communauté algérienne en France qui souhaitent s'installer en Algérie pourront bénéficier des dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises. Ces dispositifs, a-t-il expliqué, accompagnent les jeunes de 18 à 35 ans dans plusieurs activités, depuis l'agriculture ou la production de biens et de services, jusqu'à l'ouverture de cabinets de médecins ou de bureaux d'architectes. Le Premier ministre a indiqué que les compatriotes de la communauté qui souhaitent investir en Algérie «pour-

ront bénéficier de tous les régimes d'avantages ouverts aux investisseurs nationaux résidents». L'autre mesure importante, qui était très attendue, concerne l'acquisition de logement en Algérie par les membres de la communauté qui, désormais, pourront accéder aux différents dispositifs de promotion immobilière, y compris ceux qui relèvent des pouvoirs publics. Cependant, du côté de nombreux membres de la communauté algérienne, beaucoup de questions restent sans réponse, notamment les procédures de paiement pour le logement, d'autant que la filiale de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France n'a pas été encore ouverte, et l'élargissement de la liste des wilayas concernées par cette opération. Dans la première phase, 24 wilayas ont été retenues comme sites pour les logements destinés aux membres de la communauté algérienne vivant à l'étranger. Les autres préoccupations concernent les chefs d'entreprise établis en France qui souhaitent investir en Algérie ou créer des micro-entreprises en bénéficiant des différents dispositifs (Ansej, Anem et Andi). Pour eux, le problème n'est plus au niveau administratif, mais ils voudraient savoir comment vont-ils faire pour concrétiser leurs apports financiers, sous quelle forme et avec quelle procédure. Dans tous les cas, les deux ministres seront à leur disposition, durant quatre jours, pour répondre à leurs préoccupations.

Moussa O. /Ag.



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a annoncé, la mise en œuvre d'un nouveau plan d'action national favorisant la réinsertion familiale des personnes âgées. «La démarche de médiation, qui est au cœur de ce programme, sera davantage consolidée à travers l'ensemble des directions de wilaya de l'action sociale», a précisé la ministre lors d'une visite de travail et d'inspection intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée

## Réinsertion familiale des personnes âgées «La meilleure prise en charge ne peut être procurée que par la cellule familiale», souligne Eddalia

nationale des personnes âgées. La visite de la responsable du secteur de la solidarité nationale a été marquée dans ce cadre par l'inauguration d'un nouveau Foyer pour personnes âgées «hommes» (FPA) dans la commune de Misserghine, où elle a, notamment insisté sur la nécessité d'activer davantage dans le sens de la médiation auprès des familles des pensionnaires. «Construire des foyers est certes utile pour les personnes qui n'ont pas où aller, mais la meilleure prise en charge ne peut être procurée que par la cellule familiale», a souligné Eddalia. La ministre a, en outre, présidé la clôture d'une session de formation des directeurs des foyers pour personnes âgées où elle a mis en avant l'importance de la médiation en vue de la réinsertion familiale des pensionnaires ou de leur placement dans des familles d'accueil. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de clôture de cette formation, Eddalia a salué les efforts continus des cadres de son département qui ont permis de réduire le nombre de pensionnaires au sein des FPA, pas-

sant de 1939 en 2017 à 1673 durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Le rôle du mouvement associatif a été également mis en relief lors de cette séance, suivie de l'inauguration de la Maison de solidarité et des associations à caractère social et humanitaire, laquelle a pour vocation majeure d'offrir un espace pédagogique de formation et de développement de la vie associative. La ministre s'est aussi enquis des conditions de prise en charge dans d'autres structures relevant de son secteur, dont «Dar Rahma» de Misserghine et deux établissements dédiés aux enfants handicapés mentaux et aux enfants assistés. Au cours de sa visite de travail, elle s'est également rendue à la Maison de l'artisanat du quartier Essabah, à la sortie Est d'Oran, où se tient un Salon organisé par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem). En découvrant les différents stands, la ministre a encouragé les exposants venus présenter toutes sortes d'articles originaux, dont des gaines orthopédiques, des produits alimen-

taires, vestimentaires et cosmétiques de composition naturelle. Cette même manifestation a permis aux organisateurs de rappeler que la wilaya d'Oran a bénéficié, pour l'année en cours, de 1200 micro-crédits et de 400 formations Angem. De son côté, le responsable régional de l'Agence de développement social (ADS) a fait savoir qu'une enveloppe financière de plus de 1,3 milliard de dinars est consentie cette année pour la seule wilaya d'Oran, et ce, au titre des aides dispensées via les différents dispositifs de son organisme au bénéfice de plus de 32 000 personnes. Avant d'achever sa visite au FPA du quartier Essalem, la ministre a présidé la cérémonie de lancement d'une caravane de solidarité, animée par les équipes de l'ADS. Cette caravane sillonnera, une semaine durant, 64 communes de 5 wilayas (Oran, Relizane, Mascara, Chlef et Mostaganem) en vue de fournir des aides matérielles et une assistance médico-psychologique aux personnes âgées.

Lehouari K.

## Enseignement supérieur «L'UFC dispensera progressivement à partir de 2019 des cours à distance dans toutes les spécialités», a déclaré Hadjar

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé, ce jeudi, à Djelfa, que l'Université de la formation continue (UFC) «dispensera progressivement à partir de 2019 des cours à distance dans toutes les spécialités».

«A partir de l'année prochaine, l'UFC assurera de manière progressive des cours à distance dans toutes les spécialités et cycles universitaires, car nous voulons en faire une université développée et ouverte sur tout travail», a déclaré le ministre lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa. Outre ses missions habituelles, l'UFC est désormais spécialisée dans l'enseignement à distance, rappelant que cinq diplômes de master ont été lancés l'année dernière au niveau de l'université dotée d'une station de télévision et de radio pour l'enseignement à distance.

«A travers ses nouvelles missions, l'UFC est appelée à devenir la meilleure université dans le pays, car comptant sur les technologies

modernes en matière d'enseignement, ce qui lui permettra de contribuer à la résolution du problème d'encadrement par la télé-enseignement, en créant une sorte de justice académique», a expliqué Hadjar. Dans un bref aperçu sur l'UFC, le ministre a rappelé que cette dernière était un institut destiné aux travailleurs au niveau de l'Université d'Alger, assurant une formation supplémentaire pour améliorer les capacités des travailleurs.

«En 1987, un autre institut a été créé comme noyau de l'UFC, dirigée par l'Université d'Alger jusqu'à présent pour des causes historiques», a fait savoir le ministre qui a ajouté que l'université était en ce temps là destinée aux moins des 24 ans qui ont bénéficié d'une formation de cinq ans.

Hadjar s'est interrogé sur les motifs ayant induits le détournement de l'UFC de sa vocation initiale en devenant un établissement qui assure la formation des élèves qui n'ont pas réussi au baccalauréat à tel point que l'UFC

avait délivré en 1992 et 1993 des Masters et Doctorats à des non bacheliers. Après avoir souligné que l'UFC a été enfin réhabilitée dans sa mission initiale, le premier responsable du secteur a fait savoir que 160 000 enseignants du secteur de l'éducation nationale ont été formés au niveau de cette université faisant d'elle un support de formation pour tous les secteurs publics et privés.

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa, le ministre a inauguré plusieurs projets qui concernent son secteur.

Il s'agit de structures pédagogiques d'une capacité de 2000 places au niveau du nouveau pôle universitaire qui devrait abriter également des structures en cours de réalisation avec une capacité de 4000 places pédagogiques.

Le ministre a inauguré en outre une cité universitaire (garçons) d'une capacité de 1000 lits qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation de structures d'hébergement d'une capacité de 4000 lits. Hadjar a inspecté au cours de sa visi-



te le Centre de recherche agro-pastoral, un projet de réalisation d'un centre des analyses physico-chimiques et a écouté les préoccupations des étudiants de l'université Ziane-Achour.

## Raccordement illégal et fuite d'eau

# Necib annonce le maintien des mesures de lutte

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé, ce jeudi, à Alger, que son secteur maintenait les mesures prises pour mettre fin au vol d'eau et au raccordement illégal.

L'Algérie produirait, annuellement «10,4 milliards de m<sup>3</sup> dont plus de 3 mds de m<sup>3</sup>, notamment d'eau potable». Cependant, une grande partie de cette eau produite ne parvient pas aux citoyens en raison de sa perte dans des réseaux de canalisation désuets ou du vol par raccordement illégal. Selon les explications fournies par le ministre, le taux de fuite des eaux potables au niveau national s'élève à «30 % environ du total du volume d'eau produit», alors que le taux d'eau non facturé représente, selon les premières estimations, environ «15% des eaux produites au niveau national». Une situation qui n'a pas échappé à son département lequel, atteste le ministre, a pris des mesures, non seulement pour, augmenter les capacités nationales en matière de mobilisation et distribution d'eau, mais aussi pour une utilisation rationnelle de cette ressource. Le ministre rappellera à ce propos que son secteur effectuait de façon périodique, des «opérations de renouvellement et de maintenance des réseaux de distribution» pour mettre fin au phénomène de fuite d'eau. Le premier responsable a rappelé qu'à la fin de 2017, son secteur avait procédé au renouvellement des canaux totalisant une longueur de «1750 km, outre 117 000 nouveaux raccordements individuels». Citant un exemple, le

ministre a indiqué qu'il a été procédé au «renouvellement et au rétablissement des réseaux de distribution dans 44 villes à travers le territoire national». 39 autres villes, bénéficieront de ce même programme. 20 d'entre elles sont en cours d'étude alors que 12 en cours de réalisation. 7 villes ont vu les travaux achevés dans les wilayas de Tamanrasset, Batna, Sidi Bel-Abbès, Béchar et Souk Ahras. Une série de mesures, ajoutera le ministre, ont été prises par l'entreprise Algérienne des eaux afin d'améliorer la prise en charge des pannes. Ces mesures ont porté sur le redéploiement des agents et leur formation dans la «détection et l'intervention rapide» pour la réparation des fuites. Il sera également question d'entretenir quelque 2000 km de canaux annuellement pour réduire ces fuites à hauteur de 18% permettant. Une action que l'on estime à même de permettra au secteur de récupérer l'équivalent de «3 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable quotidiennement» et se parer aux perturbations en la matière. Rappelons à ce sujet que près de 7000 perturbations ont été enregistrées à travers le territoire national durant la période estivale de 2017, en raison, notamment, d'une forte demande. Le ministre annonce que des mesures prises seront appliquées pour la saison estivale de 2018 pour lutter contre le défi-



Ph : PPAgency ©

cit en matière d'alimentation en eau potable. Il cite dans le sillage la mobilisation des moyens d'intervention, de déploiement des agents, de coordination avec la société Sonelgaz, de lutte contre la fuite d'eau et les branchements illicites, et d'intensification du contrôle pour garantir la qualité des eaux. Aussi, le ministre fera rappeler la tenue d'une réunion nationale tripartite avec les secteurs de l'Intérieur et de l'Energie, qui a permis de parvenir à une mise en place d'un programme d'action tendant à assurer un approvisionne-

ment quotidien dans plus de 300 communes. De même pour le Conseil interministériel tenu le 5 mars dernier qui a permis l'élaboration d'une feuille de route pour la poursuite de l'exécution des projets en cours. Pour la réalisation de cet objectif, rappelons que le secteur des ressources en eau a bénéficié d'une enveloppe financière supplémentaire d'une valeur de «31 milliards de dinars», et un octroi de «6 milliards de dinars» pour le soutien de l'Algérienne des eaux.

Amel Driss

## Solidarité

# L'Algérie «fait plus que son devoir» aux côtés des Maliens face à une conjoncture difficile



Le coordonnateur général du camp de Mbera des réfugiés maliens, dans la province de Bassikounou aux frontières mauritano-maliennes, Mohamed Ag Malha Mohamed El Hadi, a affirmé que l'Algérie «a toujours fait plus que son devoir» à l'égard du peuple malien pour l'aider à surmonter la conjoncture difficile que traverse le pays depuis des années. Mohamed Ag Malha Mohamed El Hadi a indiqué dans une déclaration à l'arrivée de la caravane de solidarité qu'organise l'Unité de communication et de coordination du Sahel au profit des réfugiés maliens dans les camps de Mbera que «l'Etat algérien, sous la direction du président moudjahid Abdelaziz Bouteflika, a toujours fait plus que son devoir en se mettant du côté du peuple malien pour l'aider à surmonter la conjoncture difficile que vit le Mali depuis des années».

Rappelant le soutien apporté par le peuple malien à la Guerre de Libération nationale qui a mis fin aux années de colonialisme français en Algérie, le responsable malien a précisé que l'Algérie «était à l'avant-garde de l'élan de solidarité avec le peuple malien depuis le début du conflit» en 2011, en plus de «l'appui matériel et moral que le Mali a reçu de la part de l'Algérie sur tous les plans, pour concrétiser la sécurité et la stabilité du Mali, surmonter la conjoncture difficile et concrétiser son développement et progrès». «J'ai constaté personnellement, à plusieurs occasions, le grand travail humanitaire qu'effectue le Croissant-Rouge algérien (CRA) pour le peuple malien, que ce soit à l'intérieur de l'Algérie ou dans les camps de réfugiés», a ajouté le coordonnateur général. Rappelant que la solidarité et le soutien de l'Algérie avec le Mali «ne date pas aujourd'hui,

d'hui, mais depuis les années 70, puis les années 80, le même responsable a affirmé que «l'Algérie s'est chargée, depuis les premières années de son indépendance, d'apporter aide et soutien aux pays africains qui connaissent une situation difficile».

«La solidarité de l'Algérie avec le Mali et les peuples africains qui connaissent des circonstances difficiles se fait toujours dans la discrétion», a-t-il relevé, car, l'Algérie, a-t-il dit, «est un pays musulman et n'attend rien en retour, à travers ses actions humanitaires envers ses voisins et enfants du continent africain».

Par la même occasion, Mohamed Ag Malha Mohamed El Hadi, a exprimé les remerciements des réfugiés maliens aux autorités algériennes et mauritaniennes pour leurs efforts consentis dans le but de garantir la réussite de l'initiative de solidarité en faveur de ces réfugiés à travers la cellule d'action humanitaire relevant de l'Unité de Fusion et de Liaison des pays du Sahel (UFL). A la fin, la même source a écarté «le retour, actuellement, des réfugiés résidents à Ambara vers le Mali, en raison des menaces terroristes dans certaines régions du Mali».

Pour rappel, L'Unité de fusion et de liaison (UFL) des pays du Sahel avait remis, mercredi soir, des aides humanitaires aux réfugiés maliens dans les camps de Mbera dans la région de Bassikounou, aux frontières mauritano-maliennes et ce, dans le cadre des missions humanitaires, menées par l'UFL. Acheminées mardi d'Algérie vers la Mauritanie, ces aides comprenant

des médicaments et des consommables médicaux (814 kg), des denrées alimentaires et des produits de nettoyage (30 tonnes) ont été remises par les représentants de l'UFL en Algérie et Mauritanie au représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Saher Mahieddine, en présence de deux représentants du Croissant-Rouge algérien (CRA) et de son homologue mauritanien, outre les représentants des médias des pays membres de l'UFL et le gouverneur de Bassikounou, Mohamed Yeslem Ould Abouh, ainsi que le représentant du Commissariat à la sécurité alimentaire (Mauritanie). L'UFL, initiatrice de la caravane de solidarité humanitaire, avait déjà organisé «plus de 20 caravanes humanitaires similaires entre 2012 et 2018, au profit des réfugiés du Mali et du Niger, dans les camps de réfugiés en Mauritanie, au Burkina Faso, au Tchad et au Niger.

Cette caravane visait à «renforcer l'action de solidarité et les bonnes initiatives menées par l'UFL et à relancer les efforts de la société civile des pays de la région du Sahel, à travers la mobilisation des moyens des pays de la région».

Créée en 2010 en Algérie, l'UFL compte l'Algérie, la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Nigeria, le Tchad, la Libye, et le Burkina Faso. Elle englobe 3 mécanismes visant à concrétiser les objectifs tracés et à mettre en œuvre les programmes d'action, à savoir la Ligue des oulémas, et prédicateurs et imams des pays du Sahel, une commission en charge de l'action humanitaire et une cellule d'information.

# Travaux publics et transports L'Etat classe le secteur comme «stratégique» dans le programme présidentiel

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a mis en avant, ce jeudi, à Ljubljana en Slovénie, les efforts consentis par l'Etat algérien dans le cadre du développement et modernisation du secteur des travaux publics et des transports.

Intervenant lors d'une séance de travail ministérielle, organisée en marge de la conférence internationale dédiée aux Journées du Réseau Trans-européen de Transport (RTE-T), prévus du 25 au 27 avril à Ljubljana, Zaâlane a indiqué que le secteur des travaux publics et des transports a été classé parmi «les choix stratégiques» de l'Algérie pour contribuer au développement de l'économie nationale. Ce choix s'est confirmé en raison des nombreux programmes structurels et de développement dont a bénéficié le secteur et pour lesquels l'Etat a alloué d'importantes enveloppes budgétaires pour le financement. Ces projets, notamment ceux à caractère régional, ont d'ailleurs, fait l'objet d'un exposé présenté par le ministre. Citons en ce sens la route transsaharienne, le projet du grand Port-centre, l'autoroute est-ouest et nord-sud et le méga-projet ferroviaire, et d'autres projets devant relier l'Algérie sur le plan national et régional, informe un communiqué du ministère. Il s'agira également des programmes de développement ayant concernés les «infrastructures de base

du secteur, la modernisation des engins et équipements, la formation de la ressource humaine et l'amélioration de la sécurité». Le ministre s'est par ailleurs exprimé au sujet du travail engagé par son secteur pour l'intégration entre les différents modes de transport. Ainsi que les efforts déployés qui ont été consolidés par une séance de travail ministérielle pour l'examen des mesures prioritaires pour la concrétisation d'une meilleure intégration entre l'Union européenne (UE) et les systèmes de transport dans les pays limitrophes pour «un transport sûr, durable et intelligent», informe la même source. Notons que la réunion a vu la participation des ministres des Transports des pays du sud de la Méditerranée, et de la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini et le Commissaire européen en charge de la politique de voisinage, Johannes Hahn, ainsi que des représentants des pays membres de l'UE et la Banque européenne d'investissement (BEI).

Amel Driss / Ag.



## Youcef Yousfi l'a confirmé : «La récupération du foncier industriel se poursuit»



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a confirmé, ce jeudi, que l'opération de récupération du foncier non exploité était encore à l'ordre du jour. «L'Etat a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir le foncier industriel au profit des investisseurs, notamment à travers la récupération du foncier non exploité», a indiqué le ministre lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales en réponse à la question d'un membre du tiers présidentiel, Abdelkader Bensalem sur les mesures coercitives prises par l'Etat pour la récupération des assiettes destinées à l'investissement industriel, détournées par les bénéficiaires de leur vocation initiale. L'opération est d'une importance majeure en fait d'autant que le manque du foncier est l'un des principaux obstacles entravant l'investissement en Algérie eu égard à la pression et à la spéculation exercées sur cette richesse. Et parmi mes mesures prises visant à résoudre le problème du foncier, citons l'article 104 de la loi de finances 2018, amendant un article contenu dans la loi de finances complémentaire 2015. A cela s'ajoute l'institution d'une taxe de 5% applicable sur tout bénéficiaire de «terrain viabilisé à vocation industrielle par voie de cession, demeuré inexploité pendant une période supérieure à trois ans à compter de la date de son attribution». La perception de cette taxe, n'exempte pas le bénéficiaire du terrain des éventuelles poursuites judiciaires pour la résiliation de la transaction. Le ministre fera rappeler au sujet des terrains fonciers industriels attribués par voie de concession, que leur non-exploitation exposait le concessionnaire à une procédure de déchéance en vertu de l'ordonnan-

ce «04-08 du 1<sup>er</sup> septembre 2008, fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinées à la réalisation de projets d'investissement». Au titre de la loi de finances complémentaire 2015, «l'Etat a déchu du droit de concession de foncier industriel 26 bénéficiaires qui n'ont pas réalisé leurs projets, récupérant ainsi 12 hectares qui ont été attribués à d'autres investisseurs» a déclaré le ministre. A la question d'un sénateur du Rassemblement national démocratique (RND) sur les mesures prises pour booster l'investissement industriel dans la wilaya d'Oran, Youcef Yousfi a évoqué les mesures prises entre 2011 et 2017 pour régler les problèmes en suspens qui entravaient l'investissement dans la wilaya. Le ministre fera savoir qu'à décembre 2017, «827 dossiers d'investissement sur 2812 déposés ont été avalisés et les actes de concession de 461 hectares de foncier dans cette wilaya ont été attribués». La wilaya s'est par ailleurs vue octroyer une enveloppe de plus de «1,288 milliard de dinars dans le cadre du programme de réhabilitation des zones industrielles de Hassi Ameur et d'Es Senia». Comme autre projet le ministre cite le programme d'aménagement d'une nouvelle zone industrielle dans la wilaya d'Oran, à Bethioua plus précisément, sur «une superficie de 593 hectares, dont 120 hectares pour l'usine de montage automobile Peugeot et 152 hectares pour l'usine Renault». Le ministre a également indiqué que les efforts se poursuivaient aux côtés des autorités locales de la wilaya pour régler tous les dossiers d'investissement en suspens.

A. D.

## Assurances Insuffisances dans le réseau des agents généraux de la CAAR

L'évaluation du réseau des agents généraux de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) exposée, ce jeudi, à Alger, a fait ressortir plusieurs insuffisances et carences lesquelles devraient être réglées pour assurer la pérennité de ses activités, a indiqué le PDG de cette compagnie, Brahim Djamel Kassali. «Il y a des insuffisances au niveau de notre réseau des agents généraux, toutefois il faut penser à les régler pour assurer la pérennité de l'activité des assurances», a déclaré Kassali lors d'une rencontre qui a regroupé les cadres supérieurs de la CAAR ainsi que les représentants de ses agences. Entre autres insuffisances, le directeur général adjoint technique et commercial auprès de la CAAR, Zohir Laïche a cité l'absence d'une politique «claire» devant permettre de préparer la succession. «Il faut engager une démarche pour régler le problème de la succession et partant assurer la pérennité de l'activité», a-t-il insisté. Il a, à ce titre, fait part des actions devant être lancées à moyen terme pour la préparation de la succession dont le lancement d'un sondage au niveau des agences de la société à l'effet de proposer des successeurs, tout en mettant l'accent sur l'impératif de développer davantage

son réseau. Selon lui, les agents qui veulent arrêter l'activité devraient s'impliquer dans cette démarche visant la préparation de la succession, et ce, en formant les futures cadres des agences générales de la CAAR. «Il faut ainsi arrêter un programme annuel de formation devant permettre de constituer un réservoir et un potentiel en la matière», a-t-il indiqué. «Il est question de lancer une réflexion pour plus de pénétration des agences dans certaines régions, du Sud et de l'Ouest du pays, en particulier», a-t-il dit. La modernisation du réseau de la CAAR est également de mise, selon Laïche. C'est ainsi qu'il est impératif de mettre en place un système de gestion électronique. La spécialisation du réseau de la CAAR devient également une priorité de premier ordre, d'autant que le pays connaît des mutations économiques profondes. Ce responsable a aussi mis l'accent sur la prédominance de l'assurance automobile. «L'essentiel de notre portefeuille provient de l'assurance automobile. Ainsi, la CAAR va très prochainement mettre en place des plateformes en dehors de ses agences directes ou indirectes pour s'occuper uniquement du recours, au titre de l'assurance automobile»,



a-t-il indiqué. Pour sa part, la directrice des réseaux et de l'action commerciale, Amel Bakir a mis l'accent, lors de son intervention, sur le ralentissement des services, enregistré au niveau de certaines agences ainsi que sur l'absence d'une politique commerciale au niveau de certaines agences. Toutefois, en dépit de toutes ces insuffisances et carences, le PDG de la CAAR a tenu à

signaler que l'entreprise possède des atouts et projette de développer davantage ses activités. Ainsi, dans le cadre de son plan business 2017-2021, la CAAR vise à relever le taux moyen de croissance de son chiffre d'affaires à 6,5% durant les 4 prochaines années, a indiqué Kassali précisant qu'en 2017, la CAAR a réalisé un chiffre d'affaires de 15,2 milliards de dinars.

## Blida

# Abdelghani Hamel préside la cérémonie de sortie de la 13<sup>e</sup> promotion de lieutenants de police

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a présidé, ce jeudi, à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale, Abdelmadjid-Bouzebid (Blida), la cérémonie de sortie de la 13<sup>e</sup> promotion de lieutenants de police, en présence de plusieurs ministres et des autorités civiles et militaires de la wilaya.

La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Mohamed Mebarki, de la Culture, Azzedine Mihoubi, de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, des autorités civiles et militaires de la wilaya, outre les familles des officiers sortants et des figures nationales.

A cette occasion, le directeur de l'Ecole, le commissaire divisionnaire, Djamel Mezlioui a mis en avant l'intérêt majeur accordé par le général-major, Abdelghani Hamel à la promotion d'une formation de qualité au niveau des écoles de police pour développer le système de formation et être au diapason de l'évolution des programmes de professionnalisation.

Mezlioui a souligné, dans ce sens, le rôle important des nouvelles structures pédagogiques de cette école qui ont donné une nouvelle dynamique au processus de formation. Appelant les officiers de la promotion sortante à respecter les règles de déontologie tout au long de leur carrière, le commissaire divisionnaire a mis l'accent sur la nécessité de faire prévaloir l'action préventive sur la coercitive afin de gagner la confiance du citoyen et de l'impliquer dans l'équation sécuritaire conformément au slogan : «Une police efficace à l'aide du citoyen», tout en respectant les

Droits de l'Homme et les lois de la République. Cette cérémonie a débuté par la remise des grades et diplômes aux lauréats et la passation de l'emblème national, outre l'exécution d'une série d'exercices de démonstration reflétant l'endurance physique élevée des étudiants et leur maîtrise des différentes techniques de combat, à l'instar du maniement des armes et le tir ainsi que d'autres exercices en matière de techniques professionnelles d'intervention marqués pour la première fois par la participation d'hélicoptères propres à ce corps sécuritaire.

La cérémonie a vu également le défilé de plusieurs formations de ce corps régulier et de démonstrations de techniques sportives et de conduite de véhicules et de motos exécutés également par des éléments de la Protection civile bénéficiant d'une formation au sein de cette école.

La 3<sup>e</sup> promotion de lieutenants de police a été baptisée du nom du martyr du devoir le commissaire de police Mohamed Seddik qui avait rejoint les rangs de la Sûreté nationale en juillet 1962 à l'âge de 24 ans, en qualité d'agent contractuel avant d'atteindre en 1967 le grade d'inspecteur de police, pour devenir officier de police en 1978 et être promu en 1989 au grade de commissaire de police.

Le défunt a exercé dans plusieurs services, tels que la sûreté de la wilaya de Djelfa, la sûreté



de la daïra de Larbâa et de Tizi-Ouzou, au service de police des renseignements et frontières de Lakhdaria à Bouira, puis chef de la brigade des renseignements généraux à la sûreté de daïra de Larbâa. Le 8 décembre 1993, le commissaire de police Mohamed Seddik est tombé

au champ d'honneur avec 6 collègues à Sidi Moussa (est de Blida) suite à un guet apens tendu par un groupe terroriste armé au niveau du dépôt de semoule de Bougara, alors qu'il effectuait une patrouille.

Arab M.

## Alger

## Vers l'élargissement et la modernisation du CHU d'Hussein Dey



Le directeur général du Centre hospitalo-universitaire Nafissa-Hamoud (ex-Parnet) d'Hussein Dey, Zoubir Rekik, a affirmé, jeudi, à Alger qu'il œuvrait à l'élargissement et à la modernisation du CHU dans les années à venir. S'exprimant en marge des 5<sup>es</sup> journées médico-chirurgicales du CHU Nafissa-Hamoud, Rekik a précisé que l'hôpital, en dépit de la réhabilitation de tous ses services, nécessitait «un élargissement et une modernisation pour s'adapter aux mutations et aux développements de la société et répondre ainsi

aux besoins des patients», faisant savoir que la construction de cet hôpital remonte à plus d'un siècle. L'hôpital dispose d'une grande superficie estimée à 20 000 m<sup>2</sup> que l'administration souhaite exploiter pour lancer le projet de construction d'un immeuble composé de 52 services modernes avec tous les équipements, d'autant qu'il contribuera à assurer le bon fonctionnement de ces services tout en répondant aux besoins du patient outre la réduction du transfert des malades à l'étranger, a déclaré Rekik. Il a annoncé, par ailleurs, l'ouverture

d'une nouvelle unité au service de cardiologie qui «prend en charge les troubles du rythme cardiaque», ajoutant que cette unité sera dotée de moyens modernes à même d'améliorer la prise en charge des malades.

Concernant les journées médico-chirurgicales au CHU Nafissa-Hamoud, le même responsable a indiqué qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la formation continue d'autant qu'elles sont une étape pour évaluer les différentes activités du Centre tout au long de l'année de travail». Cette manifestation scientifique vise, selon lui, à «faire connaître aux spécialistes et aux autres centres hospitaliers, les activités présentées par les différents services dans les domaines scientifiques».

Rekik a cité à titre d'exemple l'activité du service maternité, notamment en matière de la vaccination qui s'inscrit dans le cadre du calendrier national des vaccins, revenant sur les différents obstacles rencontrés récemment. Il a affirmé, en outre, que les responsables du service œuvraient à «trouver les meilleurs moyens de sensibiliser les citoyens à l'importance de faire vacciner leurs enfants, afin de les prémunir contre les graves maladies infectieuses comme la rougeole, une maladie qui s'est propagée ces derniers mois en raison du refus des parents d'adhérer aux campagnes lancées par le ministère de la Santé.

Concernant la grande surcharge enregistrée au niveau du service gynécologie obstétrique durant le mois d'été, Rekik a indiqué que du fait que l'établissement soit un important Centre hospitalo-universitaire (CHU), «le service connaît une grande charge tout au long de l'année, notamment en été», ajoutant qu'il s'agit d'une situation «très normale» enregistrée dans l'ensemble des CHU du pays.

Le service gynécologie obstétrique dudit établissement est d'une capacité de 160 lits, doté de tous les équipements et activités liées à cette spécialité, ce qui explique la forte affluence des citoyens issues des wilayas avoisinantes, a poursuivi le même responsable, plaidant pour la nécessité de garantir une répartition régionale équitable dans ce domaine, en vue d'éviter aux citoyens les désagréments du déplacement et d'alléger la charge sur les grands hôpitaux de la capitale.

La professeure Houria Zeggane du même service, a salué le programme national de prise en charge des femmes enceintes tracé par le ministère et susceptible d'atténuer la souffrance de cette frange de la société, et d'éviter les déplacements entre les différents services des établissements hospitaliers, en veillant à assurer un bon suivi de la grossesse et partant prévenir le décès des femmes enceintes.

Houda H.

## Saisie de 140 quintaux de tabac à chiquer contrefait fabriqué dans un atelier clandestin à Kheraïcia

La brigade territoriale de la Gendarmerie de Sidi Slimane relevant de la section territoriale de Douéra a démantelé récemment une bande spécialisée dans la fabrication du tabac à chiquer contrefait, ayant permis l'arrestation de trois individus et la saisie de 140 quintaux de tabac à chiquer, ainsi qu'une somme d'argent, a indiqué, jeudi dernier, la chargée de la communication du groupement territorial de la Gendarmerie d'Alger. L'affaire a été élucidée, grâce aux renseignements reçus par la brigade territoriale de la Gendarmerie de Sidi Slimane, indiquant l'existence d'un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer contrefait dans la commune de Kheraïcia, a déclaré le lieutenant Ounis Souad. Suite à ces informations, le lieu a été encerclé par une patrouille, ce qui a permis d'immobiliser 2 véhicules

touristiques et une camionnette qui sortaient de l'atelier, a-t-elle fait savoir.

La fouille de ces véhicules a permis de saisir une quantité de 10 000 kg de tabac à chiquer qui était dissimulée dans de grands sacs en plastique couverts de vaisselle en plastique, ainsi qu'un appareil servant au mélange et au conditionnement de ce faux tabac dans de grands sacs ainsi qu'une somme d'argent. Suite à un mandat de perquisition, l'atelier a été fouillé, ce qui a permis la saisie de 130 quintaux de tabac à chiquer, 600 sachets de tabac à chiquer périmés ainsi qu'une imprimante. Au terme de l'enquête, les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires compétentes, ajoute-t-on de même source.

H. H.



## Annaba

# Le Conseil d'administration du complexe El Hadjar renouvelé pour réussir la 2<sup>e</sup> phase du programme d'investissement

*Les membres du conseil d'administration du complexe sidérurgique Sider El Hadjar ont été renouvelés, ce jeudi, au cours d'une assemblée tenue au siège du groupe industriel dans la région de Chaïba (wilaya d'Annaba), avec pour objectif de réussir la 2<sup>e</sup> phase du programme d'investissement, a indiqué le directeur de la communication du groupe, Hichem Bamoune.*

Le renouvellement du Conseil d'administration du complexe d'El Hadjar s'inscrit dans une stratégie visant à réussir «la 2<sup>e</sup> phase du programme d'investissement du groupe, en créant les conditions réglementaires et organisationnelles nécessaires pour accompagner l'exécution de cet investissement et veiller à son aboutissement», a précisé le même responsable. Bamoune a indiqué, à ce propos, que le nouveau Conseil d'administration du complexe El Hadjar est composé principalement de spécialistes de l'industrie sidérurgique et de hauts cadres représentant le ministère de l'Industrie et des Mines. Il a également souligné que le renouvellement du Conseil d'administration de Sider fait suite à la nomination de Lakhdar Ouchich au poste de PDG du groupe industriel Sider et à la mise en branle de la seconde phase du programme d'investissement, visant à augmenter la production nationale en produits sidérurgiques et à réduire la facture d'importation. Il a ajouté que Chemseddine Matallah a été nommé PDG du

complexe d'El Hadjar. A noter, par ailleurs, que le complexe sidérurgique Sider a bénéficié d'un financement supplémentaire de 26 milliards de dinars destinés à mettre en œuvre la seconde partie du programme d'investissement.

Ce financement sera affecté à la modernisation de plusieurs unités industrielles du groupe, notamment la cokerie et l'aciérie à oxygène, ainsi que d'autres structures, afin d'augmenter la production du complexe El Hadjar et répondre aux besoins du marché national en matériaux ferreux destinés à la construction, à l'industrie mécanique, en sus des secteurs de l'agriculture et des hydrocarbures. Cet investissement sera également consacré à assurer l'autonomie du complexe El Hadjar en matière d'électricité et en eau industrielle, et ce, à la faveur de l'achèvement d'une centrale électrique au niveau du complexe et d'une station d'épuration et de traitement de l'eau à Lallelik, dans la commune d'El Bouni, pour répondre aux besoins du complexe.

Bouhabila Y.



Ph : L'Echo d'Algérie ©

## Constantine

## Partenariat entre l'université Salah-Boubnider et l'ANVREDET pour la création d'un incubateur d'idées innovantes



Une convention de partenariat a été signée, jeudi, entre l'Université Salah-Boubnider de Constantine et l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) visant la mise en place d'un incubateur d'idées innovantes pour accompagner les universitaires dans la concrétisation de leurs projets. Paraphée à l'ouverture d'une journée d'information et de sensibilisation sur la propriété intellectuelle, organisée à la Faculté de l'art et de la culture de cette université dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, cet accord vise à «déterminer le cadre juridique de l'activité de l'étudiant, de l'enseignant universitaire et du chercheur scientifique et protéger leurs innovations ainsi que de les valoriser», a indiqué, en marge de cette rencontre à la presse, le recteur de l'université, Mohamed-Bouras. De son côté, la directrice de l'ANVREDET, Demmouche Mounsi Nedjoua, a fait savoir que le rôle de cette instance est d'accompagner le propriétaire d'une idée innovante

dans les différentes étapes de sa concrétisation, à savoir administrative, financière, voire commerciale, en vue «de passer d'un produit de recherche scientifique à un projet industriel».

«Cette convention a également pour objectif de sensibiliser les étudiants aux possibilités et aux moyens de la protection de la propriété intellectuelle et à les encourager à l'innovation», a-t-elle précisé. La journée d'information et de sensibilisation sur la propriété intellectuelle a été ponctuée par l'organisation de deux ateliers sur les travaux d'innovation ainsi que la présentation d'une cinquantaine de projets d'innovation sur les thèmes de l'écologie et l'environnement.

Selon l'organisatrice de cet événement, le vice recteur chargé de la recherche, de la formation doctorale et de la post-graduation, Saci Boudemagh Souad, «ces ateliers incitent les universitaires à faire sortir le produit de la recherche scientifique au marché algérien en vue de renforcer l'industrie nationale».

M. El Hadi

## Skikda

## Projet de création d'une aire marine protégée à Collo

Une aire marine protégée (AMP) sera créée sur l'île d'El Ramta, dans la commune de Collo (à l'Ouest de Skikda), a-t-on appris, jeudi, lors de la présentation des résultats préliminaires d'une étude socio-économique du projet par le programme de soutien à la diversification économique, financé par l'Union européenne en coordination avec la Direction générale de la pêche maritime et de l'aquaculture. Fouad Kinatri, directeur sectoriel de valorisation des compétences professionnelles à la Direction générale de la pêche maritime et de l'aquaculture, a affirmé, à l'occasion, que l'objectif principal escompté à travers la création de cette aire marine est de «permettre aux ressources halieutiques de se reproduire naturellement».

Il a également souligné que la protection des ressources halieutiques dans cette zone en fera une «source pour couvrir d'autres zones de pêche et assurer la pérennité des activités de pêche à l'avenir», en plus d'améliorer le rendement des produits de la pêche des professionnels de la pêche.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des associations opérant dans le domaine de la pêche maritime pour leur permettre d'initier les mesures nécessaires à la création de cette aire qui sera la 4<sup>e</sup> du genre au niveau national après celles

d'Oran, de Jijel et Tizi-Ouzou, et dont les études enregistrent «une grande avancée». Kinatri a ajouté, par ailleurs, que la particularité de la wilaya de Skikda est que l'initiative de créer cette aire revient aux associations de pêche locales, ce qui prouve, a-t-il dit, la prise de conscience de la société civile quant au danger qui guette la richesse piscicole et la nécessité de protéger les animaux marins. De son côté, Aouatif Mabrouk, membre du programme de soutien à la diversification économique, a considéré dans sa présentation des résultats préliminaires de l'étude socio-économique du projet de diversification financé par l'UE, que la situation de la pêche dans la région de Collo est «relativement inquiétante», ce qui nécessite, selon elle, de «trouver des solutions radicales et rapides».

Mabrouk a fait état également de la nécessité d'impliquer la direction de la pêche maritime et de l'aquaculture pour porter ce projet et d'obtenir l'aide de toutes les administrations, l'université et autres institutions pouvant contribuer à créer cette aire marine protégée en coordination avec les associations initiatrices. Insistant, par ailleurs, sur la nécessité de renforcer les aptitudes techniques et scientifiques des membres des associations concernées afin d'améliorer leurs connaissances des ressources marines

et leur gestion, ainsi que la surveillance conjointe de la pêche, cette même source a relevé l'importance de les associer à la recherche scientifique par le biais de la collecte d'informations et la sensibilisation des citoyens pour préserver les ressources halieutiques. En présentant cette étude socio-économique, Mabrouk a fait remarquer, en outre, que la pêche maritime reste l'une des principales activités créatrices d'emploi dans la région de Collo, en dehors de l'agriculture et de l'élevage, ajoutant que le nombre de professionnels de la pêche est passé de 1073 en 2008 à 2864 en 2017.

Elle a fait savoir, également, que durant la période comprise entre 2008 et 2017, le secteur de la pêche à Collo a enregistré une diminution du taux de production lié, a-t-elle estimé, à la diminution du nombre des grands bateaux de pêche, passant de six en 2008 à seulement quatre en 2017.

Les participants à cette rencontre ont convenu, enfin, de la «nécessité de protéger les ressources halieutiques des zones de pêche compte tenu de leur importance dans l'économie locale», appelant à faire face au problème de la diminution des ressources marines en développant l'aquaculture et en rapprochant le tourisme des petits métiers».

Oran

# 3 associations d'artisans du bâtiment, de transformation de produits agricoles et de couture bientôt créées

La Chambre d'artisanat et des métiers d'Oran envisage de créer trois associations des artisans du bâtiment, de transformation des produits agricoles et confiserie et de couture afin d'organiser ces métiers en vue de leur promotion, a-t-on appris du président de la CAM.

L'association «club des artisans du bâtiment» sera installée, ce dimanche, au centre et à la Maison de l'artisanat du quartier Essabah (est d'Oran), a indiqué Boukhari Farhat. Cette association devra participer au 2<sup>e</sup> Salon d'apprentissage prévu les 2 et 3 mai prochain à Oran, organisé par l'association «Santé Sidi El Houari» (SDO) en collaboration avec la CAM, ce qui permettra à ses adhérents de faire valoir leur savoir-faire en construction. Cette démarche sera suivie de la création d'une association des activités de transformation des produits agricoles dont la conservation des fruits, la fabrication de confiture et de la confiserie, puis celle d'une

association de couture qui regroupera des artisans de couture traditionnelle, de broderie, du prêt à porter, de couvertures, du cuir et de la chaussure. Ces corporations œuvrent avec les intervenants des activités du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture et du textile à développer l'artisanat, soutenir la production nationale, préserver les métiers, protéger le consommateur et promouvoir les produits à travers les salons locaux, régionaux, nationaux et internationaux, créer de l'emploi et de la richesse et, par conséquent, contribuer au développement local. Deux associations ont été créées l'an dernier à Oran, à savoir celles des boulangers et des bijoutiers.

Lehouari K.



Tiaret

## Mort de trois membres d'une même famille suite aux inondations



Trois membres d'une même famille dont deux enfants sont morts après avoir été emportés par les eaux de l'oued en crue, dans la commune d'Aïn Bouchekif (wilaya de Tiaret), suite aux fortes pluies enregistrées depuis mercredi, a-t-on appris auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. La même source a indiqué que les trois victimes sont mortes noyées à bord de leur véhicule emporté par les crues de l'oued. Il s'agit du père âgé de 60 ans, d'une fillette de 11 ans et d'un nourrisson de 2 ans. Deux autres enfants ont été

secourus. Les services de la Protection civile de la wilaya, qui sont intervenus, mercredi soir, pour rechercher ces victimes portées disparues ont retrouvé les corps du père et de sa fille. Celui du nourrisson a été retrouvé la mi-journée de jeudi, a-t-on ajouté.

Les mêmes services ont enregistré plus de 120 interventions depuis mercredi suite aux inondations qu'a connues la région, surtout les communes de Tiaret, Madna, Aïn Bouchekif, Dahmouni, Frenda, Aïn Dhab et Aïn Kermis. Ces interventions ont permis de sauver des dizaines d'automobilistes cernés par la crue des eaux et d'autres dont les voitures étaient en panne suite aux torrents ayant perturbé le trafic routier. Les interventions des pompiers ont aussi permis de pomper des eaux dans des dizaines de maisons, d'édifices et de routes coupées par les torrents charriant pierres et troncs d'arbres, notamment dans la commune de Tiaret. Les eaux d'un oued ont également inondé le tunnel au quartier «Regina» et la voie d'évitement de la RN 23 au quartier Lalla El Abdia. Les services de la gendarmerie ont précisé que la plupart des routes dans la wilaya, bloquées provisoirement à cause des fortes pluies accompagnées de grêle, ont été rouvertes progressivement. Le trafic routier reste toutefois difficile au niveau des chemins de wilaya (CW 3) entre les communes de Mégghila et Sidi Hassni, CW 1 entre Megghila et Ammari (Tissemsilt) et CW 77 entre Zemala Emir Abdelkader et Ksar Chellala.

Chlef

## Enquête sur les infrastructures fermées aux jeunes

Le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a dépêché, avant-hier, une commission d'inspection de son département à la DJS de Chlef pour faire la lumière sur les nombreuses infrastructures sportives et de jeunesse fermées aux jeunes depuis des années.

La commission, composée de trois inspecteurs du MJS, a entamé, ce lundi, ses investigations par une inspection de l'OPOW et du CRPTES de Chlef, et des centres de proximité sportifs de Chettia et d'Ouled Farès. Elle a poursuivi sa mission avec l'inspection d'autres installations inexploitées sur le territoire de la wilaya. Il faut signaler que l'envoi de cette mission a été décidé à la suite d'un rapport détaillé qui a été remis au ministre de la Jeunesse et des Sports par les députés du RND de la wilaya, lors d'une rencontre tenue, dimanche dernier, au siège du MJS.

Le document fait état, notamment de «la non-utilisation manifeste d'un certain nombre de structures sportives et de jeunesse à travers la wilaya sous prétexte qu'elles manquent d'encadrement. Cette situation pénalise fortement les jeunes en matière de natation et de création d'emplois», soulignent les parlementaires du RND. Ils précisent par ailleurs que le premier responsable du secteur a ordonné l'ouverture des piscines en question avant la saison des grandes chaleurs et l'inscription de nouveaux bassins compte tenu du climat extrêmement chaud qui caractérise la région en été. Les infrastructures concernées sont la piscine olympique de Chlef et celles d'El Karimia, Oued Fodda, Chettia, Ouled Farès et Zeboudja. A celles-là s'ajoute le centre de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive, qui a, pourtant, fait l'objet dernièrement d'une vaste opération de rénovation et d'équipement de ses installations internes. Cependant, il demeure «trop peu exploité» alors qu'il peut parfaitement accueillir les stages de préparation de l'élite sportive dans différentes disciplines, pour peu, bien sûr, que certains équipements de l'OPOW soient réhabilités.

Mostaganem

## Crash de l'avion militaire L'adjutant Abdelkader Benkeroum inhumé à Aïn Tedles

La dépouille de l'adjutant Abdelkader Benkeroum a été ramenée, mardi soir, à Aïn Tèdeles, commune natale du disparu, et inhumée en présence des corps sécuritaires, des autorités locales et des habitants de la commune. Il faisait partie des 257 victimes du crash de l'avion militaire survenu le 11 avril à Boufarik (Blida). Des centaines de citoyens ont afflué de différentes régions de la wilaya de Mostaganem pour rendre un dernier hommage au chahid. La foule était présente sur les lieux à partir de la prière du dohr, a-t-on constaté sur les lieux. La famille du défunt avait attendu près de deux semaines avant de voir le corps de l'adjutant, Abdelkader Benkeroum, enfin identifié. C'était donc dans une atmosphère de tristesse et de recueillement et en présence d'une foule considérable que le martyr de la nation, père d'un petit garçon, a été accompagné à sa dernière demeure.

Tissemsilt

## Infiltrations d'eaux pluviales dans plus de 500 habitations

Les fortes pluies, enregistrées dans la wilaya de Tissemsilt, dans la nuit de mercredi à jeudi, ont été à l'origine des infiltrations ayant inondé plus de 500 habitations dans plusieurs communes, a-t-on appris du chargé de l'information auprès de la Protection civile. Les torrents, engendrés par les crues des Oueds, ont provoqué des infiltrations d'eaux dans 500 habitations d'une centaine de quartiers des communes de Lardjem, Tissemsilt, Ammari, Tamlaht, Beni Chaïb, Bordj Bounaâma, Theniet El Had et Sidi Slimane, a indiqué Mohamed Mahdoun, ajoutant qu'aucune perte humaine n'a été déplorée. Les pluies ont causé également des perturbations dans la circulation au niveau des axes routiers des villes de Lardjem, Bordj Bounaâma, Tamlaht et Ammari, et ont été aussi derrière l'obstruction totale de pistes rurales traversant les douars de Seb Seman (Maâcem), de Kerarma et de Zagharich (Lardjem). L'intervention des agents de la Protection civile dans la nuit du mercredi a permis de sauver une famille composée de huit personnes résidant à Braka (Khemisti), dont l'habitation a été inondée par les eaux d'un oued proche. Les agents de la Protection civile, soutenus par des éléments de l'unité de wilaya de l'Office national d'assainissement, ont pompé de grandes quantités d'eau dans les maisons inondées. Les services de la Protection civile ont mobilisé 600 agents d'inter-



vention, 60 engins pour le drainage d'eau, des camions et des ambulances. Par ailleurs, les fortes pluies accompagnées de vents forts ont causé l'effondrement de poteaux électriques proches du barrage de Koudiet Rosfa, dans la commune de Beni Chaïb, ce qui a causé l'arrêt de la station principale de pompage et une coupure d'eau potable dans plusieurs communes, a-t-on fait savoir.

# El Bayadh Inauguration de 3 ouvrages d'art à Boualem

Trois ouvrages d'art ont été inaugurés, ce jeudi, dans la commune de Boualem (El Bayadh) par le wali Mohamed Djamel Khanfal, lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette daïra.

Ces ouvrages d'art, situés au lieu-dit Oued El Widian sur la RN 47 reliant les wilayas d'El Bayadh et Laghouat (sud-est de la wilaya), contribuent à faciliter la circulation sur cet axe qui fait les frais des crues d'oueds engendrées par les pluies, a indiqué le directeur des travaux publics, Fayçal Charoune. La longueur de ces ponts, réalisés pour un coût de 400 millions de dinars, est d'un total de 140 m, a-t-on fait savoir.

Le wali d'El Bayadh a inspecté, dans cette commune, le chantier de réalisation d'un hôpital de 60 lits, qui est en voie d'achèvement pour être réceptionné avant la fin de l'année en cours. A cette occasion, il a souligné que ses services œuvrent à recevoir des dotations financières pour son équipement et sa mise en service au profit des habitants de l'est de la wilaya pour leur épargner les déplacements vers d'autres hôpitaux éloignés.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a instruit également les services de la Direction de la santé et de la population et de la commune pour consacrer un terrain à la réalisation de logements de fonction pour le staff médical.

Par ailleurs, il est prévu que le tribunal de Boualem qui a nécessité une enveloppe de 385 millions de dinars entre en service à la fin de l'année en cours après l'achèvement des travaux. En outre, le wali d'El Bayadh s'est enquis des travaux de deux opérations d'aménagement urbain des cités de la commune pour un coût de 45 millions de dinars. Une opération d'aménagement du jardin public de cette collectivité sera lancée prochainement, a-t-on fait savoir.

Le wali a tenu aussi une séance de travail avec les membres de l'exécutif et les présidents d'APC relevant de la daïra de Boualem, en présence des représentants de la société civile, pour débattre du développement de la région.

Menad S.



Ph : L'Echo d'Algérie ©



La visite d'inspection et de travail de Fatima Zohra Zerouati, ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, a été entamée, lundi dernier, en milieu d'après-midi par l'inspection de la nouvelle centrale photovoltaïque d'El Abiodh Sid Cheikh d'une capacité de production de 24 mégawatts, en service depuis peu. Un projet d'envergure qui couvre plus de 4 hectares et qui a nécessité plus de 4 milliards de dinars. La ministre a consacré la matinée de la 2<sup>e</sup> journée à l'inspection d'une série de projets

relevant de son département, dont, notamment le Centre d'enfouissement technique (CET), opérationnel depuis le mois d'août 2008. Cette entreprise publique, liée à de nombreuses entreprises privées de transformation, se charge de la collecte et du conditionnement journalier de 129 tonnes des déchets valorisables dont le carton, le plastique et le verre. Par la suite la ministre a procédé à l'inauguration du futur centre d'enfouissement des déchets inertes, au lieu-dit Mekter qui connaît un taux

## ● Cap sur l'énergie solaire

d'avancement des travaux très appréciable. Prévu pour le tri et la sélection des matériaux de construction usagés et récupérables, pierre, rond à béton et gravats, ce centre, inscrit dans le cadre du PCCE pour une autorisation de programme d'un montant de 100 millions de dinars, s'étend sur 55 000 m<sup>2</sup>. Cet établissement a pour objectif le triage de 20 tonnes/jour de gravats en vue de leur recyclage sous d'autres formes. Sur site, la ministre a insisté sur la nécessité de sensibiliser le citoyen et les auto-construc-teurs pour déposer directement les gravats et autres dans ce centre afin de faire face aux éventuelles décharges sauvages qui défigurent le milieu urbain. C'est toute une culture du respect de l'environnement urbain immédiat qui mérite d'être prise à bras le corps. Dans la foulée, la ministre s'est rendue à la station de surveillance de l'environnement, une structure créée récemment pour effectuer des analyses physico-chimiques sur des échantillons d'eaux usées, de lubrifiants usagés afin d'éviter la pollution des nappes phréatiques et d'éliminer progressivement les lieux de rejet de telles substances. Il y a lieu de rappeler que cette station est chargée également de contrôler 46 unités industrielles

opérationnelles et 22 établissements publics de type classique. Faisant une longue halte à la maison de l'environnement, la ministre s'est longuement attardée au stand réservé à la préservation de la flore et de la faune locale fort heureusement ressuscitée grâce aux efforts méritoires déployés par des associations locales qui ont su mettre en valeur ce riche patrimoine végétal en voie d'extinction. Lors d'un point de presse peu avant la clôture de sa visite, la ministre a longuement mis l'accent sur la nécessité de développer la production de l'énergie solaire et de vulgariser son utilisation, particulièrement en milieu rural, afin d'offrir de meilleures conditions de fixation aux nomades et aux éleveurs et petits agriculteurs. Elle a rappelé aux maires les avantages qu'offre cette option dans le cadre de l'éclairage public des hameaux, petites et grandes agglomérations, ce qui leur permettra de réduire les dépenses de la collectivité locale et de faire d'énormes économies. D'ailleurs le ministère de l'Intérieur s'est dit très intéressé par cette option et qu'il ne manquera pas d'y souscrire.

M.S.

### Béchar

#### Appel à la création d'une institution spécialisée dans les études des sciences de criminalistique

La création d'une institution spécialisée dans les études des sciences des preuves criminelles et de criminalistique, rattachée au ministère de l'Enseignement supérieur, et l'élargissement de la formation à l'école supérieure de magistrature à ces sciences, ont été recommandées, ce jeudi, à Béchar, par les participants à une rencontre sur les «Preuves et indices criminels modernes dans les législations comparées». La relance des projets de création de laboratoires régionaux de police scientifique des différents services de sécurité, l'adaptation des preuves et indices criminels aux nouvelles technologies et procédés judiciaires modernes, la réorganisation des relations entre le juge et les différents experts judiciaires et le renforcement des relations des chercheurs avec les différents instituts et laboratoires, ont été également prônés par les participants à cette même rencontre. Initiée par la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Tahri-Mohamed à Béchar, cette rencontre, à laquelle ont pris part en plus de chercheurs et enseignants de plusieurs universités du pays, des représentants de la cour de justice de Béchar, de la Direction générale de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, en plus d'avocats et autres auxiliaires de justice, a été marquée par la présentation d'une cinquantaine de communications ayant trait à différents domaines de la criminalistique et du rôle de la justice dans la mise en évidence des preuves et indices criminels lors des différentes affaires criminelles ou délits pénaux. Plusieurs participants à cette rencontre de deux jours ont estimé que ce genre de rencontres permet un large échange entre différents parties intéressées et concernées par une connaissance approfondie des sciences criminelles ainsi que des expériences en la matière des uns et des autres.

### Ghardaïa

#### Plaidoyer pour renforcer les compétences à travers la formation continue des huissiers

Les participants à une journée d'étude des huissiers de justice portant sur les difficultés d'exécution des décisions de justice ont appelé, ce jeudi, à Ghardaïa, au renforcement des compétences à travers la formation continue pour garantir la qualité et l'efficacité dans l'exécution des actes judiciaires. Les intervenants dans le cadre de cette rencontre ayant pour thème «la suspension et la poursuite d'exécution des décisions de justice à la lumière de la réalité du terrain», ont plaidé pour la mise en place de mécanismes destinés à protéger l'huissier de justice dans l'exercice de ses fonctions. Les participants ont mis l'accent également sur l'importance du rôle des huissiers de justice dans le développement économique et se sont prononcés pour l'institution d'un espace de communication pour faire connaître cette profession, renforcer sa position et permettre aux huissiers de gagner la confiance des justiciables. Le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, Abdelkrin Bouguettaib, a souligné la nécessité de renforcer et d'actualiser les connaissances et les compétences des huissiers de justice à travers une formation continue, dans la voie de la modernisation, à l'appui des technologies de l'information et communication. L'huissier de justice est un auxiliaire de la gouvernance juridique et constitue la pierre angulaire de l'exécution d'une décision de justice, a-t-il rappelé, ajoutant qu'une



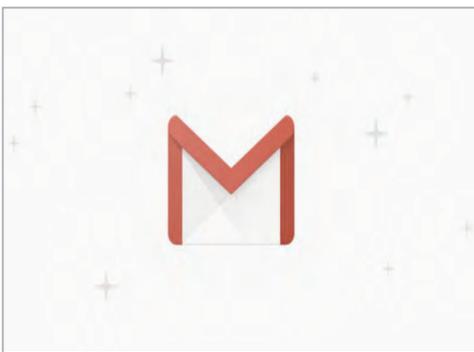
décision de justice n'est légitime que si elle est bien exécutée. Au terme de cette journée d'étude, les huissiers de justice ont appelé à organiser des rencontres similaires pour échanger les expériences et profiter des expertises des confrères anciens dans la fonction. Organisée par la Chambre régionale Centre, en collaboration avec la Chambre nationale des huissiers de justice, cette journée, qui a regroupé une cinquantaine d'huissiers ainsi que d'autres auxiliaires de justice en présence des responsables locaux du secteur de la justice, a permis de débattre de thèmes se rapportant, notamment aux difficultés d'exécution des décisions de justice sur le terrain et la protection ainsi que la sécurité de l'huissier de justice.

# Google revisite Gmail avec de nouvelles fonctions axées sur la sécurité

Google a décidé d'actualiser Gmail en optimisant ses systèmes de sécurité, en permettant aux utilisateurs de garder le contrôle sur les mails envoyés pour s'assurer qu'ils restent en de bonnes mains, tandis que les destinataires profiteront de protections anti-Phishing. Comme promis, la refonte de Gmail a eu lieu. Tant d'un point de vue graphique, que technique, la populaire messagerie de Google fait peau neuve et propose, notamment des fonctionnalités séduisantes pour le monde professionnel. Intouché depuis 2013, Gmail intègre maintenant de nouveaux modes tels que le confidentiel ou le nudging. Ces nouveautés finiront sous peu entre toutes les mains, le déploiement ayant véritablement

commencé, ce mercredi, et concernant les 1,4 milliards d'adeptes de la messagerie. La sécurité est au cœur même de cette mise à jour, qui comprend, notamment des droits IRM (Integrated Rights Management) intégrant la possibilité d'interdire ou de contrôler le téléchargement, la copie, l'impression ou le transfert des messages que vous envoyez. Ces nouvelles options vont dans l'hypothèse soutenue par Google, selon laquelle nombre de circonstances provoquant le «partage» involontaire ou accidentel de documents existent. Les fonctions ajoutées offrent donc à l'envoyeur un contrôle continu sur le contenu envoyé, même après l'envoi en question. L'ajout d'un

système de type 2FA (Two Factor Authentication) permet, notamment à l'envoyeur de demander une identification personnalisée du destinataire via un mot de passe convenu, avant qu'il ne puisse consulter un mail ciblé ou ses pièces jointes. Et puisqu'on parle de sécurité, Google a également ajouté à cette mise à jour, des algorithmes automatiques supplémentaires, dont le rôle est d'éplucher chaque nouveau mail, ainsi qu'un code couleur bien visible sur chaque message analysé, informant le titulaire de la boîte Gmail de la présence d'un message suspect. L'intégration même à Gmail de ces algorithmes préserve l'utilisateur du Phishing intempestif.



## Snapchat va tester des publicités de 6 secondes qui ne pourront être passées



Snapchat a besoin de générer beaucoup plus de revenus. On le sait : l'entreprise n'est pas forcément des plus florissantes et son récent bad buzz via une mise à jour décriée aura altéré son image. Pour se rattraper, de nombreuses nouvelles fonctionnalités vont voir le jour au sein de l'application de photos et vidéos éphémères. Parmi ces dernières, la possibilité de jouer à des jeux en réalité augmentée. Mais pour récolter beaucoup plus d'argent, Snapchat a un autre plan : obliger ses utilisateurs à regarder des publicités

de 6 secondes sans pouvoir les passer. Un test aura bientôt lieu. Les publicités sont depuis toujours présentes au sein des applications et servent à rémunérer les développeurs. Une forme de revenus que beaucoup critiquent, mais que Snapchat utilise via des publicités que l'on peut passer. Seulement voilà : la firme compte changer son fusil d'épaule pour empêcher de faire abstraction des spots de 6 secondes. C'est auprès de Digiday qu'un porte-parole de l'application Snapchat a fait savoir que les publicités impossibles à passer ne seraient disponibles que dans les Snapchat Shows. Pour rappel, les Snapchat Shows sont des émissions d'une poignée de minutes et exclusives à l'application. Pour valider ces nouvelles publicités, un test sera lancé dès le 15 mai prochain pour connaître les impressions des utilisateurs. Des utilisateurs qui ont évolué dans un monde connecté bourré de publicités et que l'application ne devrait pas avoir trop de mal à convaincre... Pour information, Snapchat récolterait beaucoup plus d'argent à travers des publicités qu'on ne peut passer. L'une des personnes travaillant sur ces nouveaux spots indique par ailleurs à Digiday «qu'une grande partie de la génération Snapchat s'est habituée à regarder des publicités pour obtenir du contenu».

## Corti, une entreprise danoise développe une IA qui décele les arrêts cardiaques hors hôpital

Corti, une entreprise danoise, affirme que ses algorithmes peuvent reconnaître les arrêts cardiaques hors hôpital plus rapidement et avec plus de précision que les humains. Le programme fonctionne comme un assistant numérique. Il indique les questions à poser aux opérateurs. Les réponses du correspondant serviront à déterminer s'il souffre d'un arrêt cardiaque ou non. L'algorithme analyse le «schéma de communication verbale et non verbale» en se focalisant par exemple sur le ton de la voix ou sur le fait que le sujet respire ou non. Les responsables pourront ensuite une ambulance ou guider les personnes présentes lors d'une réanimation cardiorespiratoire. Corti a publié d'excellents chiffres sur la performance de son logiciel. Lors d'une étude basée sur 161 650 appels, le programme a reconnu 93,1% des arrêts cardiaques contre 72, % pour les «opérateurs humains». Il a également été plus



rapide, mettant environ 48 secondes pour repérer les signes, soit 31 secondes de moins que les humains. Les tests réalisés à Copenhague ont montré des résultats similaires. La rapidité est un élément fondamental, chaque minute qui passe sans traitement réduit les chances de survie d'une personne de 7 à 10 %. Toutefois, certains professionnels pointent du doigt le fait que l'entreprise n'a pas encore publié l'intégralité des résultats, cachant ainsi les imprécisions du

système. Ils sont également sceptiques sur les capacités du logiciel à percevoir les subtilités humaines. Des fois, la personne qui appelle souhaite rester positive et fournit malgré elle de fausses indications. Face à ces critiques, Corti reste confiante. Grâce à un partenariat avec l'European Emergency Number Association (EENA), son programme sera déployé dans quatre nouvelles villes européennes après Copenhague.

## FakeApp, l'algorithme qui démasque les vidéos retouchées

FakeApp, le logiciel facilitant la création de fausses vidéos est devenu si populaire qu'il oblige ses détracteurs à s'organiser. Une équipe de scientifiques a créé un algorithme pour détecter ce type de manipulations d'images.



Les résultats obtenus par leur solution, XceptionNet seraient meilleurs que les autres outils disponibles, même pour des vidéos compressées et donc plus difficiles à analyser. Les chercheurs ont publié les résultats de leurs études sur MIT Technology Review. D'après les précisions fournies, ils ont «établi une solide base de données relative à la détection d'une manipulation faciale grâce au deep learning». XceptionNet faciliterait ainsi le repérage des vidéos contrefaites mises en ligne. Souvent, dès qu'une nouvelle technique de détection émerge, les faussaires trouvent rapidement une astuce pour la contourner. Les chercheurs ont donc pris les devants. Le développement de l'algorithme leur a permis de recenser les signes qui démontrent qu'une vidéo a été retouchée. Ils ont alors utilisé cette information pour améliorer la contrefaçon et le résultat était probant, surtout au niveau visuel. Heureusement, XceptionNet parvient à s'adapter et ses performances restent optimales.

## Google remplace son émoticône pistolet par un pistolet à eau

Peu à peu, les représentations réalistes de pistolets disparaissent des réseaux sociaux et autres messageries instantanées, remplacées par des visuels plus enfantins. Dans la grande famille des émoticônes, certaines sont plus polémiques que d'autres. Il y a ceux qui se battent pour savoir

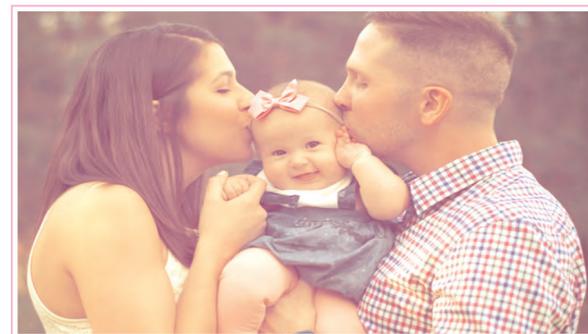


où se place la tranche de fromage dans un hamburger digne de ce nom, et ceux qui ne comprennent pas comment Google a pu mettre 2 ans pour suivre l'exemple de son concurrent Apple et remplacer le visuel réaliste du revolver par un dessin moins anxiogène. Car oui, Google a enfin accepté de déployer un émoticône représentant un pistolet à eau à la place de l'ancien pistolet en métal. Fin 2016, les représentants de l'entreprise invités à commenter (et suivre) la décision d'Apple sur ce sujet avaient expliqué que des «problèmes d'incompatibilité entre plateformes» freinaient le déploiement d'un nouvel émoticône. Il est vrai qu'un message écrit avec une arme en plastique, mais reçu avec une arme métallique peut potentiellement donner lieu à des interprétations différentes. Mais alors que Samsung, WhatsApp et Twitter ont pris la peine de transformer eux aussi le visuel de leurs pistolets, Google a visiblement considéré qu'il était temps de changer son émoticône. Parmi les principaux acteurs de l'industrie, seuls Facebook et Microsoft utilisent encore le visuel d'un pistolet réaliste. Mais Microsoft a réagi à l'annonce de Google en indiquant prévoir également un changement d'icône de son côté, tandis que Facebook dit sérieusement réfléchir à procéder au même changement.

# Cajoler bébé aurait une influence sur son ADN

Des chercheurs ont fait une découverte inattendue sur les pouvoirs des câlins d'un parent pour son enfant : ils seraient capables de modifier l'ADN des cellules de son cerveau.

Plus le parent pouponne, moins le bébé subit un phénomène à l'origine d'une multiplication de certaines séquences d'ADN : la rétrotransposition. À la clé, un stress moins important à l'âge adulte et une meilleure adaptation à leur environnement chez les petits choyés, par rapport à ceux privés d'affection maternelle. Cajoler un bébé semble avoir des effets tout à fait insoupçonnés. Réconfortants, apaisants et relaxants, les câlins ont un pouvoir qui va bien au-delà de ces simples pouvoirs sédatifs : ils sont aussi capables de modifier l'ADN des nouveaux-nés, comme le révèle une étude publiée dans la revue Science. Ces travaux récents ont été réalisés sur des souris, mais leurs conclusions étonnantes seraient, selon leurs auteurs, tout à fait comparables chez l'homme. Chez ces petits mammifères, comme chez l'être humain, certains parents s'avèrent, en effet, plus ou moins attentionnés envers leur progéniture. Dans le 2<sup>e</sup> lot, en revanche, les bébés étaient délaissés par leurs mamans, peu enclines à les câliner. Résultat, les souriceaux les plus chouchoutés présentaient certaines modifications de leur ADN, et plus précisément du nombre et de la répartition de leurs gènes sur les brins de la molécule. Plus le maternage était assidu,



particulièrement prévenantes, soignant et toilettaient leur progéniture avec attention. Dans le 2<sup>e</sup> lot, en revanche, les bébés étaient délaissés par leurs mamans, peu enclines à les câliner. Résultat, les souriceaux les plus chouchoutés présentaient certaines modifications de leur ADN, et plus précisément du nombre et de la répartition de leurs gènes sur les brins de la molécule. Plus le maternage était assidu,

moins l'ADN comportait de copies identiques de certains gènes. Selon les chercheurs, ce phénomène de rétrotransposition a ainsi rendu les souriceaux les moins choyés plus stressés et moins bien adaptés à leur environnement à l'âge adulte que leurs congénères pouponnés avec attentions par leurs mères. Pour s'assurer de cet effet étonnant de l'attention maternelle sur l'évolution

des petits, les scientifiques ont pris soin d'échanger les souriceaux entre génitrices. Ceux issus de mères affectueuses ont été confiés à des souris moins attentionnées, et inversement. Résultat, quelle que soit la mère qui leur a donné naissance, les petits élevés avec peu de soins ont tous développé un stress et des difficultés d'adaptation à l'âge adulte. Une confirmation de l'influence du contexte familial sur le devenir des souriceaux. Si ces observations restent à confirmer chez l'être humain, cette découverte pourrait ouvrir la voie à une meilleure compréhension de certains troubles neurologiques et psychiatriques, tels que la schizophrénie ou la dépression. L'origine de ces pathologies pourraient ainsi remonter aux premiers stades de l'enfance, entre six mois et un an, la période précédant le sevrage, avancent les chercheurs. Cette révélation pourrait ainsi permettre de développer des méthodes pour éviter l'apparition de ces pathologies, mais aussi de créer des traitements capables d'agir directement sur le mécanisme de rétrotransposition, responsable de la multiplication de gènes similaires sous l'action du stress. Une perspective qui n'exclut pas, bien entendu, de câliner les bébés avec toute la tendresse possible.

## La preuve que le sucre est toxique



Un endocrinologue américain a enlevé le sucre ajouté du régime de 43 enfants obèses. Au bout de 10 jours, leur maladie métabolique a été inversée. Le Dr Robert Lustig est un endocrinologue pédiatrique américain de l'Université de Californie. Il a passé les 16 dernières années de sa vie à soigner l'obésité infantile et à étudier les effets métaboliques du sucre alimentaire, qu'il considère

comme un poison comparable à l'éthanol. Avec sa dernière étude publiée dans la revue scientifique Obesity, le Dr Lustig pense avoir enfin obtenu la preuve que le sucre est toxique. Pendant 9 jours, les médecins ont préparé les repas des enfants avec les mêmes matières grasses, protéines et teneur en glucides que leur régime alimentaire maison, mais dans la fraction glucidique ils ont substitué le sucre par l'amidon.

Ils ont ainsi réduit leur consommation de sucre qui est passée de 28% à 10% de leur apport calorique quotidien, soit la recommandation nutritionnelle actuelle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le résultat : La pression artérielle diastolique a diminué de 5 points. Les niveaux de graisse dans le sang ont chuté abruptement. La glycémie à jeun a diminué de 5 points, la tolérance au glucose s'est nettement améliorée, et les niveaux d'insuline ont diminué de 50%. Bien que cette étude ne prouve pas que le sucre soit la seule cause de maladie métabolique, il démontre clairement qu'il en est un des facteurs aisément modifiables. Rappelons que l'OMS souhaiterait que notre apport quotidien en sucre ne représente que 5% de l'apport énergétique, soit environ 25 gr/jour ou 6 cuillères à café.

## Le paracétamol pourrait augmenter le risque de décès prématuré

Une étude britannique, qui a repris les données de 8 études existantes, a conclu qu'au-delà de 3 g par jour au long cours, le risque de faire un accident vasculaire cérébral avec cet antidouleur était accru tout comme celui de faire une hémorragie intestinale ou de provoquer des lésions rénales : le risque serait multiplié par deux pour les reins, en cas de prise cumulée de plus de 500 g de paracétamol au cours de la vie, soit l'équivalent de 1000 comprimés à 500 mg. Quant au risque de mortalité, il pourrait atteindre 63% en cas de prise prolongée de paracétamol, comme cela se fait dans les affections responsables d'une douleur chronique. Ces risques, même s'ils restent faibles, viennent s'ajouter à la toxicité hépatique de ce médicament antidouleur qui est connue depuis longtemps (au-delà de 4 g par jour, la dose maximale à ne pas dépasser chez l'adulte). Le paracétamol est l'antidouleur le plus utilisé au monde. Il ne s'agit donc pas de le remplacer par d'autres médicaments moins bien tolérés. C'est pourquoi il faut bien comprendre que ces risques restent faibles dans l'absolu.



## Faudrait-il bannir le paracétamol durant la grossesse ?

Deux études ont suggéré que prendre des antalgiques pendant la grossesse, dont le paracétamol, pourrait augmenter les risques de troubles de la fertilité chez les garçons. Attention toutefois à ne pas trop généraliser cette information alarmante. En effet, sont concernées dans ces études, des femmes enceintes ayant consommé des doses importantes d'antalgiques pendant plusieurs semaines. Parmi les femmes enceintes recrutées, certaines ont donné naissance à des garçons atteints de cryptorchidie (une mauvaise descente des testicules, augmentant à l'âge adulte le risque d'infertilité et de cancer du testicule). Ce risque a été associé à la prise d'antalgiques dont du paracétamol durant plusieurs semaines pendant la grossesse. En cas de prises de plusieurs antalgiques à la fois, notamment au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, le risque est encore renforcé. Cette relation avec le paracétamol a donc été observée lorsque ce médicament est pris en quantité importante et pendant longtemps. Les femmes enceintes qui ont pris de temps en temps un comprimé pour soulager certaines douleurs ne semblent pas concernées. En pratique, les recommandations restent inchangées : pas de médicaments pendant la grossesse sans l'avis du médecin. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (Ibuprofène, Aspirine) sont interdits chez les femmes enceintes à partir du 6<sup>e</sup> mois. Seul le paracétamol est autorisé, (mais idéalement avec l'aval du médecin), et à condition qu'il soit pris à petite dose et ponctuellement.

## Grâce à une analyse ADN, le FBI identifie une momie vieille de 4000 ans

Le FBI est parvenu à identifier grâce à une analyse ADN une momie vieille d'au moins 4000 ans, découverte il y a plusieurs années lors de fouilles archéologiques en Égypte. En 1915, une équipe d'archéologues américains a découvert lors de fouilles dans la nécropole de Deir El Bersha en Égypte une tombe jusqu'alors inconnue contenant le corps désintégré d'une momie, ainsi qu'une tête posée sur le sarcophage, rappelle le journal britannique The Daily Mail. La tombe elle-même avait depuis longtemps été pillée et les voleurs y avaient dérobé la totalité des objets précieux tout en essayant de mettre le feu à cet endroit pour couvrir leurs traces. Les archéologues ne savaient ainsi pas que la tombe abritait par le passé la momie du guerrier Djehutyakht. Au demeurant, l'origine de la tête restait à préciser, d'autant plus qu'il lui manquait, entre autres, une partie de la mâchoire inférieure qui aurait pu en dire davantage sur le sexe de la momie. D'après les spécialistes, la segmentation du crâne de la momie témoignerait d'un ancien rituel égyptien visant à aider le défunt à manger et à boire dans l'au-delà. Néanmoins, le FBI a réussi à mener une analyse comparée de l'ADN des os du corps de la momie et de la tête d'une personne inconnue, et ont pu constater qu'il s'agissait du même individu, à savoir du guerrier susmentionné. L'affaire est classée.



## Patrimoine millénaire

# La chanson chaouïe, en quête de ses lettres de noblesse

La chanson chaouïe, musique de patrimoine authentique de la région des Aurès, est souvent liée aux voix pures de ses ténors, aux deux instruments typiques de la gasba et bendir et à des paroles chargées des valeurs de l'amour, de l'espoir et de l'unité.

Son histoire contemporaine est aussi intrinsèquement liée aux grands noms d'Aïssa Djermouni et Beggar Hadda qui ont donné à cette musique ses moments de gloires et sa réputation à l'échelle nationale, mais aussi internationale. Nombre d'Algériens même s'ils se laissent «chatouillés» par toutes les musiques, avouent souvent avoir une sensibilité «toute particulière» pour la chanson chaouïe, notamment lors de leurs fêtes et grandes occasions. Sexagénaire, Ali originaire de la ville de Khenchela, affirme avoir toujours un faible pour la chanson chaouïe moderne, mais surtout traditionnel dont les paroles aux significations profondes arrivent toujours à «l'électriser» en dépit de l'âge. Pour Mehdi Y. de Kaïs, la chanson chaouïe accompagnée des seuls gasba (flûte) et bendir, est plus agréable à l'ouïe et mieux expressive de l'authenticité chaouïe. Ce genre, de plus en plus rare, arrive à plonger l'auditeur dans les tréfonds des significations poétiques de ses paroles et des histoires à forte symbolique qu'elles relatent, ajoute ce jeune qui relève que la puissance des voix du chanteur rajoute «davantage de relief» à cette musique.

### Paroles et mélodies chaouïes, répétition et déperdition

Pour l'artiste Abdelhamid Bouzahr, natif de la ville de Khenchela et porte-drapeau de la chanson chaouïe dans toute la région, la nouvelle génération de chanteurs chaouis «manque de foi dans la musique qu'ils produisent». «Cela est dû à la faiblesse de leur culture chaouïe auréssienne», estime

cet artiste qui ajoute que «ça se ressent dans leurs œuvres qui paraissent sans âme». Le manque de recherche dans la production de paroles sérieuses constitue aussi l'une des causes de la «faiblesse de la chanson chaouïe», considère encore Bouzahr qui estime que «les chansons nouvelles sont dépourvues de valeurs et de sens profonds». En mal également d'appui à la production et à la diffusion, cette chanson patrimoniale exige tout particulièrement des paroles en symbiose avec les tonalités spécifiques de la gasba et bendir et ses paroles ont toujours été comme le montrent les plus anciennes chansons des poèmes rimés et à rythmique singulière, soutient Bouzahr. Les thèmes de cette chanson ont ainsi été constamment proches des palpitations de la société abordant amour et mariage, divorce et séparation, le courage et l'esprit chevaleresque des hommes, la fierté des femmes, relève encore ce chanteur chaoui qui se souvient d'une triste chanson à grand succès sur le divorce qu'il avait chanté en 1982 *Taret Lehmama (la colombe s'est envolée)* dans le refrain était *Taret lehmama, Mesboughet El Janhine, Khelatli Litama Oua Elgoumri Hazine* (la colombe aux ailes colorées s'est envolée. Elle m'a laissé des orphelins et de la tristesse).

### La chanson chaouïe, un patrimoine absent en dépit de ses atouts

La chanson chaouïe possède tous les atouts de succès, mais exige une grande volonté et beaucoup de travail pour recouvrer la place qui lui revient sur la scène



artistique nationale, a estimé Mohamed Salah Ounissi, chercheur en histoire et patrimoine amazighs. Cette chanson est d'un genre musical de qualité qui recourt à des fortes paroles, estime Ounissi qui regrette «la légèreté affichée» envers les paroles par les nouveaux artistes qui se contentent de reprendre les paroles d'anciennes chansons dans lesquelles avaient excellé Aïssa Djermouni, Beggar Hadda, Kadour El Yaboussi, Ali Ghilani, Tahar Yakoubi, Saïd Djeridi et autres. Ces poèmes chantés en chaoui appartiennent, estime Mohamed Salah Ounissi, à quatre genres Demmam, Ayach, Saroui et Ahmed Ammemi et «c'est en

fonction de la capacité de l'artiste à interpréter ces genres que son talent est apprécié», atteste-t-il. Pour ce chercheur, certains nouveaux artistes ont réussi à préserver l'authenticité de la chanson chaouïe malgré leur recours à des instruments musicaux modernes dont Djo (Djamel Sabri d'Oum El Bouaghi), Amirouche, Dehia et Mihoub de la région de T'kout (Batna). Un intérêt tout particulier doit être porté par les spécialistes aux paroles chantées afin que la chanson chaouïe puisse retrouver son lustre ancien, a, notamment estimé Mohamed Salah Ounissi.

Benadel M.

## Tiaret

# Avant-première du film-documentaire sur le parcours combattant du chahid Adda Hamdani

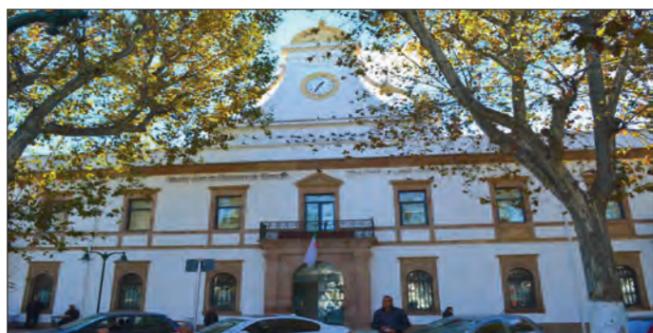
Le film-documentaire sur le parcours combattant du chahid Adda Hamdani dit «Si Othmane» a été présenté, en avant-première, jeudi, à Tiaret, à l'occasion de la commémoration du 56<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Produit par l'entreprise «Frères Zerrouki» d'audiovisuel avec la contribution des directions de la culture, de la jeunesse et des sports et des moudjahidine et de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) de Tiaret, ce film évoque l'acte barbare d'assassinat du chahid Hamdani et ses compagnons d'armes par les forces coloniales françaises en les brûlants vivants. Cette œuvre a été favorablement accueillie par l'assistance composée de membres de la famille révolutionnaire et de la famille du chahid, des autorités locales et des intellectuels qui ont pris part à la commémoration du 56<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Adda Hamdani. Projeté au CFPA de Tiaret baptisé en son nom, ce film est le 1<sup>er</sup> d'une série de docu-

mentaires traitant de la vie de 15 martyrs de la wilaya de Tiaret, réalisés par l'entreprise d'audiovisuel «Frères Zerrouki» avec le concours de la direction de la Culture et qui nécessitent un soutien matériel et la facilitation des mesures, a souligné le réalisateur, Abdelhalim Hafedh Zerrouki. Lors de la commémoration de cet anniversaire, la famille du chahid a été honorée et le secrétaire de wilaya de l'ONM, Djelloul Chettah a, dans une intervention, rappelé les qualités du chahid. En outre, des chants patriotiques ont été entonnés par la chorale de la maison de jeunes Ahmed-Benferhat et une représentation théâtrale pour enfants du club rattaché au musée du moudjahid a été organisée, de même qu'une exposition de tableaux dont le portrait du chahid réalisé par le jeune artiste Fethi Medjahed qui l'a offert à la famille du chahid. Né le 26 avril 1926 à Tiaret, Adda Hamdani a rejoint les rangs de la Révolution en 1956 occupant le poste de

responsable de la zone I de la wilaya V historique, assumant la mission de mobilisation des citoyens pour adhérer à la glorieuse Armée de Libération nationale (ALN) et créant le faouj des fidaïis. Il fut nommé responsable de l'organisation politique et administrative pour coordonner entre les postes de commandement après la création de la zone VII. Menant des opérations fidaïes, il fut arrêté en compagnie de cinq compagnons dans la commune de Oued Lily en décembre 1959, il fut emprisonné à Tiaret puis à Oran avant d'être condamné à mort 3 fois et à la réclusion à perpétuité 2 fois. Il créa des cellules d'organisation des détenus pour les mobiliser et observé une grève dans la prison avant que la sinistre Organisation de l'armée secrète (OAS) l'enlève de la prison d'Oran en compagnie des martyrs Aoued Bendjebbar, Houari Guerrab et Ahmed Frih et les exécute brûlés le 12 janvier 1962.

## Tlemcen

# Clôture de la 2<sup>e</sup> édition du Salon national des musées



La 2<sup>e</sup> édition du Salon national des musées, organisé à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, a pris fin, jeudi, au palais de la Culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Lors de la cérémonie de clôture, les participants venus de sept musées de Sétif, Tébessa, Alger, Oran, Constantine, Bordj Bou-Arréridj et El Ménéa et d'établissements similaires de Tlemcen, dont les musées de la calligraphie islamique et celui

des arts et d'histoire, le Centre des études en musique andalouse, le Centre expressif du costume traditionnel, la Bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Dib et la Maison de la culture de Tlemcen, ont été honorés, a indiqué le responsable du Musée national de sites archéologiques islamiques de Tlemcen, Benallal Faïza. Les enfants ayant participé aux ateliers organisés pour la circonstance, l'un consacré aux jeux d'intelligence sur des sites archéologiques de Tlemcen et le second aux techniques de réhabilitation des sites ont été également honorés. La responsable a indiqué que cette édition du salon a accueilli un nombre appréciable d'amateurs des musées et d'archéologie venus découvrir des objets d'art et que les ateliers pédagogiques ont drainé 40 enfants chacun durant cette manifestation. Au programme de clôture, une conférence scientifique a abordé la relation de l'enfant avec le patrimoine, le rôle de la famille dans l'apprentissage de cette culture, animée par la psychologue Amina Bouhadjar. La 2<sup>e</sup> édition du Salon national des musées a mis en exergue des pièces archéologiques, des manuscrits et autres documents, de même que des ouvrages d'art et d'histoire, des costumes traditionnels, des documents iconographiques et les instruments et outils utilisés lors des fouilles archéologiques.

## 19<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie C'est parti depuis jeudi soir

Coup d'envoi ce jeudi soir, à Alger, du 19<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie. Le 1<sup>er</sup> spectacle a eu lieu à la salle Ibn Zeydoun (Ryadh El Feth), qui accueillera à partir de 19 heures le duo autrichien «Klak» qui mèlera clarinettes et accordions pour interpréter des œuvres musicales locales et internationales. Prévu du 26 avril au 13 mai dans 5 villes (Alger, Oran, Tlemcen, Constantine et Annaba), le 19<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie propose un programme qui comprend des spectacles de musique, de danse et des projections de film mettant à l'honneur la culture européenne. Une vingtaine de pays de l'Union européenne prennent part à l'édition 2018 de ce rendez-vous culturel annuel.



## Conseil de sécurité

# Pour un texte de résolution axé sur le règlement du conflit

*Les tractations autour d'un projet de résolution sur le Sahara occidental occupé, se poursuivaient, ce jeudi, au Conseil de sécurité où des pays membres ont demandé un texte axé sur le règlement politique du conflit.*

Le texte présenté par les Etats-Unis, en tant que porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, ne fait pas consensus au sein de cet organe onusien. La délégation américaine s'attèle à peaufiner une 3<sup>e</sup> mouture qui vraisemblablement sera la dernière, et dont les détails seront connus cet après-midi, confient des sources proches du dossier. Le vote de la résolution est prévu pour demain. Le Conseil de sécurité pourrait être amené à prolonger le mandat de la mission de 6 mois au lieu d'une année, selon les mêmes sources. Toutefois, jusqu'ici cette proposition n'a pas été confirmée. La Russie, la Suède, les Pays-Bas, la Bolivie, le Kazakhstan, et la Chine ont estimé que le texte devait être focalisé sur le processus politique en vue d'apporter un soutien plus efficace à l'émissaire Horst Kohler dans sa mission de médiation. Le texte marqué par l'empreinte de la France, qui s'est toujours opposé au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a été en partie orienté sur El Guergarat, alors que le règlement de la crise dans cette zone tampon a été déjà pris en charge par une résolution précédente du Conseil de sécurité à laquelle le Maroc s'oppose. Rabat a refusé l'envoi d'une mission onusienne pour examiner sur le terrain la partie qui était à l'origine de la violation de l'accord de cessez-le-feu dans cette zone sous surveillance des Nations unies, la jugeant «inopportune et inappropriée». En outre, les Nations unies ont apporté un démenti formel aux accusations du Maroc sur la prétendue présence du Front Polisario à El Guergarat, qui a été suivi peu de temps après d'un rappel important sur les limites géographiques de cette zone qui en aucun cas n'incluent les territoires libérés de Bir Lahlou et Tifariti.

En amplifiant la crise à El Guergarat, le Maroc veut délibérément détourner l'attention du Conseil de sécurité du vrai problème qui est l'actuelle impasse dans laquelle se trouve le processus de paix. D'ailleurs, la référence à cette impasse figurant dans le projet initial de la résolution

a été contestée par la France et le Maroc qui demandent sa suppression du texte. Grève de la faim de Claude Mangin

**L'évêque de Créteil et le maire d'Ivry expriment à Macron leur «immense inquiétude»**

L'évêque de Créteil, Mgr Michel Santier, et le maire d'Ivry, Philippe Bouyssou, ont exprimé au président français Emmanuel Macron leur «immense inquiétude» sur la grève de la faim illimitée de la militante Claude Mangin, entamée depuis 9 jours, pour réclamer son droit de rendre visite à son épouse Naâma Asfari, militant sahraoui détenu au Maroc. Dans un courrier, daté du 25 avril, adressé à Emmanuel Macron, Michel Santier et Philippe Bouyssou comptent sur l'engagement du président «pour le respect des droits humains fondamentaux», lui demandant à ce titre d'intervenir auprès des autorités marocaines pour «lever les blocages». Ils lui ont demandé également d'intervenir pour «faire cesser la situation de mise en danger» dans laquelle se trouve Claude Mangin-Asfari afin de lui permettre de rendre visite à son mari.

Tous deux soulignent leur «immense inquiétude» face à son état de santé. Pour sa part, la Ligue française des Droits de l'Homme (LDH), rappelle-t-on, a demandé, ce jeudi, de mettre un terme à l'interdiction d'entrée au Maroc de la militante Claude Mangin pour qu'elle puisse rendre visite à son mari Naâma Asfari, militant sahraoui condamné à 30 ans de prison. «En interdisant l'entrée au Maroc à Mangin-Asfari, les autorités marocaines poursuivent la même politique. La LDH leur demande de mettre un terme à cette situation inacceptable et aux autorités françaises d'intervenir en ce sens», a appelé la LDH dans un communiqué, rappelant que de la même manière, les avocates françaises des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik sont frappées de la même interdiction de visite. «La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) ne peut



accepter cette négation d'un droit fondamental», a-t-elle averti, rappelant encore que les autorités marocaines ont déjà été condamnées par le Comité contre la torture des Nations unies en raison de celles qui ont été infligées à Naâma Asfari. La militante française de la cause sahraoui a entamé, mercredi, sa 2<sup>e</sup> semaine de grève de la faim illimitée revendiquant sans relâche son droit de rendre visite à son épouse. Claude Mangin, rappelle-t-on, a été empêché, mardi dernier, par les autorités marocaines de rendre visite à Naâma Asfari, et expulsée pour la 4<sup>e</sup> fois en 2 ans.

Le Maroc, soutenu par la France, interdit depuis des mois des visites aux prisonniers sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des Droits de l'Homme. On dénombre au total 350 personnes interdites de se rendre au Maroc. En février dernier, deux avocates, Ingrid Metton et Olfa Ouled, du groupe des 24 militants sahraouis de Gdeim Izik, détenus au Maroc depuis plus de 7 ans, ont été interdites d'entrer au Maroc. Les deux avocates, du barreau de Paris, qui avaient défendu les militants sahraouis lors des audiences de leur procès en appel, entre janvier et mai 2017, à la Cour d'appel de Rabat-Salé, ont voulu rendre visite à leurs clients suite à des informations faisant état de mauvais traitements qu'ils auraient subis en prison, rappelle-t-on. Dix-neuf militants sahraouis, rappelle-t-on encore, ont été lourdement condamnés le 19 juillet 2017, au terme de ce

procès où les seules preuves présentées restent des aveux signés sous la contrainte. Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans 7 prisons à travers le territoire marocain.

**La Ligue française des Droits de l'Homme demande de mettre un terme à l'interdiction d'entrée au Maroc de Claude Mangin**

La Ligue française des Droits de l'Homme (LDH) a demandé, jeudi, de mettre un terme à l'interdiction d'entrée au Maroc de la militante Claude Mangin pour qu'elle puisse rendre visite à son mari Naâma Asfari, militant sahraoui condamné à 30 ans de prison. «En interdisant l'entrée au Maroc à Mangin-Asfari, les autorités marocaines poursuivent la même politique. La LDH leur demande de mettre un terme à cette situation inacceptable et aux autorités françaises d'intervenir en ce sens», a appelé la LDH dans un communiqué, rappelant que «de la même manière, les avocates françaises des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik sont frappées de la même interdiction de visite». «La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) ne peut accepter cette négation d'un droit fondamental», a-t-elle averti, rappelant encore que les autorités marocaines ont déjà été condamnées par le Comité contre la torture des Nations unies en raison de celles qui ont été infligées à Naâma Asfari. «C'est sous la contrainte que des aveux lui ont été extorqués et, pourtant,

c'est sur cette base qu'il a été condamné à une peine de 30 ans de prison», a souligné la LDH. La militante française de la cause sahraoui a entamé, mercredi, sa 2<sup>e</sup> semaine de grève de la faim illimitée revendiquant sans relâche son droit de visiter son épouse. Claude Mangin, rappelle-t-on, a été empêché, mardi dernier, par les autorités marocaines de rendre visite à Naâma Asfari, et expulsée pour la 4<sup>e</sup> fois en 2 ans. Le Maroc, soutenu par la France, interdit depuis des mois des visites aux prisonniers sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des Droits de l'Homme.

On dénombre au total 350 personnes interdites de se rendre au Maroc. En février dernier, deux avocates, Ingrid Metton et Olfa Ouled, du groupe des 24 militants sahraouis de Gdeim Izik, détenus au Maroc depuis plus de sept ans, ont été interdites d'entrer au Maroc. Les deux avocates, du barreau de Paris, qui avaient défendu les militants sahraouis lors des audiences de leur procès en appel, entre janvier et mai 2017, à la Cour d'appel de Rabat-Salé, ont voulu rendre visite à leurs clients suite à des informations faisant état de mauvais traitements qu'ils auraient subis en prison, rappelle-t-on. 19 militants sahraouis, rappelle-t-on encore, ont été lourdement condamnés le 19 juillet 2017, au terme de ce procès où les seules preuves présentées restent des aveux signés sous la contrainte. Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans 7 prisons à travers le territoire marocain.

## Rencontre de réconciliation

# Sommet historique entre les deux Corées

Les dirigeants des deux Corées ont entamé hier un sommet historique après une poignée de main très symbolique sur la ligne de démarcation divisant la péninsule, le leader nord-coréen Kim Jong-un se voyant «au seuil d'une histoire nouvelle».

Kim s'est dit «submergé par l'émotion» après avoir franchi la bordure de béton de quelques centimètres de haut qui marque la frontière, devenant le premier dirigeant nord-coréen à fouler le sol sud-coréen depuis la guerre de Corée (1950-1953). A l'invitation impromptue du Nord-Coréen, le président sud-coréen Moon Jae-in est même brièvement passé, main dans la main avec Kim, du côté nord-coréen de la frontière. Les deux hommes se sont ensuite rendus à pied à la Maison de la paix, structure de verre et de béton située dans la partie sud du village de Panmunjom, où fut signé l'armistice il y a 65 ans. «Je suis venu ici déterminé à donner un signal de départ, au seuil d'une histoire nouvelle», a déclaré Kim, dont le pays est accusé de violations généralisées des Droits de l'Homme. L'arsenal atomique nord-coréen figure en bonne place du menu et Moon a espéré conclure «un accord audacieux afin d'offrir un grand cadeau à l'ensemble du peuple coréen et aux gens qui veulent la paix». Kim était accompagné par Kim Yo Jong, sa sœur et proche conseillère, ainsi que par son responsable des relations intercoréennes. Moon était flanqué par le patron du renseignement sud-coréen et par son directeur de cabinet. Cette réunion illustre la spectaculaire détente intervenue sur la péninsule depuis que Kim a surpris en annonçant le 1<sup>er</sup> janvier que son pays participerait aux jeux Olympiques d'hiver organisés au Sud. Ce sommet doit être le précurseur d'un face à face très attendu entre Kim et le président américain Donald Trump. «Kim Jong-un discutera en toute franchise (...) de tous les problèmes rencontrés pour améliorer les

relations intercoréennes et parvenir à la paix, la prospérité et la réunification», a indiqué avant le début de la rencontre l'agence officielle nord-coréenne KCNA. Elle n'a pas mentionné la dénucléarisation. Et au moment où les télévisions du monde entier retransmettaient les images de la poignée de main historique, la télévision nord-coréenne ne proposait que la mire. Depuis son arrivée au pouvoir fin 2011 au décès de son père, Kim a présidé à une accélération fulgurante des programmes nucléaire et balistique nord-coréens.

### Difficile

En 2017, Pyongyang a mené son essai nucléaire le plus puissant à ce jour et testé des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) mettant à sa portée la partie continentale du territoire des Etats-Unis. Les tensions avaient atteint des sommets tandis que Kim et Trump échangeaient menaces apocalyptiques et insultes personnelles. Moon a saisi la branche d'olivier olympique pour lancer le dialogue avec Pyongyang, expliquant que le sommet intercoréen servirait de base à la réunion entre le Nord et Washington. La Maison-Blanche a souhaité que le sommet débouche sur un «futur de paix et de prospérité pour toute la péninsule coréenne». Le Président Trump a exigé que le Nord renonce à ses armes nucléaires et Washington réclame que la dénucléarisation soit totale, vérifiable et irréversible. Mais le directeur du secrétariat de la présidence sud-coréenne Im Jong-seok a prévenu, ce jeudi, que rien n'était gagné, annonçant un sommet «particulièrement difficile».



A l'issue de la session matinale d'entretiens, le porte-parole de Moon, Yoon Young-chan, a déclaré que les deux dirigeants avaient eu «un dialogue sincère et franc au sujet de la dénucléarisation et de l'établissement d'une paix permanente sur la péninsule coréenne».

Pyongyang demande des garanties sur sa sécurité qui n'ont pas été précisées pour discuter de son arsenal. Quand Kim s'était rendu le mois dernier à Pékin, son premier voyage à l'étranger depuis son arrivée au pouvoir, il avait dit selon l'agence officielle Chine Nouvelle que la question pouvait être réglée si Séoul et Washington prenaient «des mesures progressives et synchronisées en vue de la réalisation de la paix». Dans le passé, le concept de «dénucléarisation de la péninsule» a pu signifier pour Pyongyang le départ des 28 500 militaires américains stationnés au Sud et le retrait du parapluie nucléaire

américain, toutes choses impensables pour Washington. Moon a formé le vœu que ce sommet permettra d'autres rencontres des deux côtés de la DMZ, tandis que Kim d'est dit prêt à lui rendre visite à Séoul «à tout moment» en cas d'invitation.

### Les épouses au banquet

John Delury, professeur à la Yonsei University, a estimé que le communiqué publié à la fin du sommet offrirait «une chance d'analyser chaque mot, de lire entre les lignes, de voir ce qui y est et ce qui n'y est pas». Kim vient d'annoncer un moratoire sur les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques à longue portée, affirmant que ses objectifs étaient atteints. Il a également annoncé la fermeture du seul site nord-coréen connu d'essais nucléaires. Mais certains experts soupçonnent que le dernier test, en septembre, l'aurait rendu inutilisable.

Séoul a également souhaité que le sommet soit l'occasion de discuter d'un traité de paix pour mettre fin officiellement à la guerre. Les deux voisins sont toujours techniquement en guerre. La reprise des réunions de familles séparées pourrait également être abordée. Après la session matinale, Kim a franchi la frontière dans l'autre sens pour le déjeuner, une dizaine de gardes du corps courant à côté de sa limousine. Avant la séance de l'après-midi, Kim et Moon planteront un pin. Cet arbre «représentera la paix et la prospérité sur la Ligne de démarcation militaire, qui est le symbole de la confrontation et de la division depuis 65 ans», selon Séoul. La présidence sud-coréenne a par ailleurs annoncé, hier après-midi, que les épouses des 2 leaders assisteraient au banquet à la fin de cette journée historique. Les deux premiers sommets intercoréens, en 2000 et 2007, avaient eu lieu à Pyongyang.

## Nigeria

### Boko Haram lance un assaut contre Maiduguri



Des combattants lourdement armés du groupe terroriste Boko Haram ont lancé, jeudi soir, une attaque contre la ville de Maiduguri, capitale de l'Etat du Borno, dans le nord-est du Nigeria, a-t-on indiqué auprès d'une milice locale d'autodéfense. Ibrahim Liman et Babakura Kolo, deux membres de la milice civile d'autodéfense (Civilian joint task force, CJTF), ont déclaré à la presse que les combats avaient commencé vers 18h00 locales (17h00 GMT). «D'après les indications dont nous disposons, ils semblent tenter d'atteindre la caserne de Giwa, où beaucoup de leurs camarades sont détenus», a indiqué Ibrahim Liman. Plusieurs centaines de membres présumés de Boko Haram sont emprisonnés dans cette caserne, qui a déjà été attaquée par Boko Haram en 2014. Plusieurs dizaines de prisonniers avaient alors été libérés. «Les habitants ont fui le quartier de Jiddari Polo (en périphérie de Maiduguri) au milieu des explosions et des fusillades.

Ils (Boko Haram) tentent de pénétrer dans la ville», a ajouté Babakura Kolo. Les incursions de Boko Haram en milieu urbain sont rares. Maiduguri est le berceau du groupe terroriste. Il n'était pas possible de savoir, jeudi en début de soirée, combien de combattants participaient à l'attaque, mais cette opération contredit une nouvelle fois les déclarations des autorités nigérianes selon lesquelles Boko Haram a été vaincu. L'insurrection de Boko Haram dans le nord-est du Nigeria a fait plus de 20 000 morts et 2,6 millions de déplacés depuis 2009. Le groupe frappe également dans les pays voisins: Tchad, Cameroun et Niger. En décembre 2015, 22 personnes avaient été tuées et 91 blessées dans une série de raids, bombardements et attaques suicides dans le faubourg de Ridai Polo. Une attaque qui était survenue peu après que le président nigérian Muhammadu Buhari ait déclaré que Boko Haram avait été «techniquement» vaincu.

## Brésil

### Des indigènes manifestent à Brasilia pour défendre leurs terres

Quelque 2000 indigènes de différentes ethnies du Brésil, vêtus de leurs habits traditionnels colorés, ont défilé, jeudi dernier, à Brasilia pour demander la délimitation de leurs terres ancestrales et protester contre la violence dont ils se disent victimes. Le défilé a démarré au «Campement terre libre», où selon les organisateurs quelque 3500 représentants d'une centaine de peuples indigènes avaient débuté, lundi, une semaine de mobilisation en faveur de la défense de leurs droits. Les manifestants, dont certains portaient des arcs et des flèches et avaient le corps peint, se sont rendus jusqu'à l'Esplanade des

ministères, cœur de la capitale brésilienne, paralysant la circulation automobile. Ils ont peint en rouge une des voies de la chaussée afin d'attirer l'attention sur la violence dont ils accusent les autorités. Arrivés devant le ministère de la Justice, ils ont déployé une immense banderole: «Stop au génocide indigène - une délimitation maintenant». «Cette route de sang (...) représente toute la violence imposée par l'Etat aux peuples indigènes de ce pays», a déclaré le chef Marcos Xukuru. «Divers assassinats se sont produits dans tout le pays, sans parler d'un processus cruel de criminalisation de nos leaders». Les

manifestations, organisées chaque année, ont lieu alors que les leaders indigènes accusent le gouvernement conservateur du président Michel Temer de refuser la délimitation de leurs territoires - premier pas vers une restitution des terres - et de favoriser les intérêts de l'agrobusiness, qui dispose d'un lobby très puissant au Parlement. La mobilisation a toutefois été plus sereine que celle de 2017, quand des affrontements avaient éclaté entre la police et des centaines d'indigènes qui tentaient d'entrer au Parlement pour y installer des répliques de cercueils à la mémoire des indigènes tués lors de conflits avec des propriétaires agricoles.

## Syrie

# Le Pentagone confirme que des soldats français ont été envoyés en renfort

Des soldats des forces spéciales françaises ont été envoyés en renfort en Syrie, a révélé, ce jeudi, le ministre américain de la Défense, Jim Mattis.

«**L**es Français nous ont renforcés en Syrie avec des forces spéciales au cours des deux dernières semaines», a-t-il indiqué devant le Congrès. Le chef du Pentagone confirmait ainsi des informations données, notamment par *Le Parisien*, mais que le gouvernement français n'a jamais accréditées. Evoquant ce sujet lors de sa conférence de presse commune avec son homologue américain Donald Trump, mardi, le Président français Emmanuel Macron avait simplement indiqué : «Nous avons décidé d'augmenter notre contribution à la coalition et nous sommes totalement impliqués dans la lutte contre Daech».

«**Nous ne nous retirons pas**»

Jim Mattis était questionné sur le désir exprimé à plusieurs reprises par Donald Trump de retirer les forces américaines de Syrie «très bientôt». «A l'heure actuelle, nous ne nous retirons pas», a-t-il répondu. «Vous allez assister à un nouvel effort dans la vallée de l'Euphrate dans les jours qui viennent

contre ce qui reste du califat» du groupe extrémiste. Le groupe djihadiste a été chassé de l'essentiel des vastes territoires qu'il avait conquis en 2014 des deux côtés de la frontière, notamment des villes de Mossoul (Irak) et Raqqa (Syrie). Mais il reste présent dans certaines poches, notamment dans la province de (Est de la Syrie), et essaie de profiter du retrait de certaines forces kurdes qui ont été redéployées du front anti-Daech vers le nord pour contrer une offensive de l'armée turque. L'intervention turque dans l'enclave kurde d'Afrine «a offert une fenêtre à l'EI pour commencer à se reconstituer dans certains secteurs», déplorait récemment le Département d'Etat américain. La France participe à la lutte contre Daech en Irak et Syrie au sein de la coalition internationale sous commandement américain, avec des avions de chasse, de l'artillerie et quelques forces spéciales qui conseillent les combattants kurdes. Aucun chiffre n'a été communiqué sur ces forces spéciales, dont la présence elle-même sur le terrain n'est que rarement reconnue par les autorités françaises.



## Palestine

## L'émissaire de l'ONU au Moyen-Orient met en garde contre le danger d'une nouvelle guerre à Ghaza

Le coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a mis en garde, jeudi, contre le danger d'une nouvelle guerre dans la bande de Ghaza, après des semaines de violences à la frontière entre la bande de Ghaza et Israël. Cette détérioration de la sécurité, du développement et de la situation humanitaire, dont les effets se cumulent avec l'impasse politique, transforme Ghaza en «poudrière».

«Malgré les développements tra-

giques dans le reste de la région, nous devons faire tout notre possible pour empêcher une nouvelle guerre à Ghaza», a dit Mladenov devant le Conseil de sécurité. Au cours des 4 dernières semaines, des dizaines de milliers de Palestiniens de Ghaza ont convergé vers la frontière avec Israël dans le contexte des manifestations de la «Grande marche de retour». Depuis le 30 mars, lors de ces manifestations, 35 Palestiniens ont été tués et de nombreux autres blessés par les forces de l'occupa-

tion israélienne, selon l'ONU.

Les manifestations devraient se poursuivre et atteindre leur point culminant le 14 mai. Elles pourraient se propager en Cisjordanie, voire au-delà, a fait remarquer Mladenov. «Si un autre conflit entre le Hamas et Israël éclatait, cela aurait des conséquences dévastatrices pour les Palestiniens de Ghaza. Cela pourrait compromettre la relative stabilité en Cisjordanie et avoir des répercussions sur Israël et la région», a-t-il prévenu.

## Burkina Faso

## Le Premier ministre veut intensifier la lutte contre le terrorisme



Le Premier ministre burkinabè, Paul Kaba Thiéba, a appelé tous les Burkinabè à l'union sacrée pour lutter contre le phénomène du terrorisme qui constitue «un frein au développement» de ce pays d'Afrique de l'Ouest de plus de 18 millions d'habitants. «S'agissant de la guerre que nous imposent les terroristes, je voudrais inviter tous les Burkinabè à l'union sacrée pour défendre la mère patrie que nos ancêtres nous ont léguée

et que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures», a déclaré, mercredi, Kaba Thiéba devant le Parlement. Thiéba a ajouté : «Nous devons transcender nos émotions, nos différences partisans pour préserver l'essentiel, à savoir, la liberté, la démocratie, l'amour de la patrie, notre souveraineté». «Ce combat n'est pas uniquement celui des Forces de défense et de sécurité. C'est le combat de tous les Burkinabè, jeunes et moins jeunes, de toutes les régions, de toutes les confessions. Chacun doit contribuer par ses moyens à démasquer les terroristes en coopérant avec les Forces de défense et de sécurité pour neutraliser ces ennemis de notre peuple, ces ennemis de notre vivre ensemble et de la paix», a dit le chef du gouvernement. Depuis la récente attaque d'Ouagadougou, le système de sécurité est en alerte maximum sur l'ensemble du territoire, a confié une source au sein de l'armée citée par l'agence Chine nouvelle. «Nous devons être plus vigilants et ne pas nous laisser surprendre», a-t-elle ajouté. Depuis 2015, le Burkina Faso qui était épargné jusqu'alors par les attaques terroristes est régulièrement la cible d'agressions contre les civils et les positions de l'armée notamment dans le nord, le centre, l'ouest et l'est du pays.

## Mexique

## Disparition de 6 personnes dans l'Etat d'Oaxaca

Les autorités mexicaines ont annoncé, ce jeudi, être à la recherche de 6 personnes portées disparues dans l'Etat d'Oaxaca, dans le Sud du Mexique. Les trois premières personnes ont disparu début avril et les trois autres sont des proches partis à leur recherche. Deux voitures -une fourgonnette à bord de laquelle voyageaient les trois premières personnes portées disparues et une berline, utilisée par les membres de leur famille qui les recherchaient- ont été découvertes calcinées, mardi, près de l'autoroute reliant Oaxaca à l'Etat de Veracruz (Est), a rapporté le bureau du procureur d'Oaxacan. La disparition des trois premières personnes, originaires de Tlaxcala (centre), se serait produite alors qu'elles retournaient dans leur région natale. Selon leurs proches, il s'agirait d'un enlèvement, a expliqué le procureur Rubén Vasconcelos. Il a été prouvé que les trois personnes disparues, qui ont quitté Tlaxcala le 27 mars, ont été détenues la nuit du 3 avril par des policiers municipaux de San Miguel Soyaltepec (Oaxaca) «car ils étaient accusés d'avoir voulu emmener une femme en la menaçant», selon Vasconcelos. Ils ont été libérés dès le lendemain et sont repartis à bord de leur fourgonnette vers Veracruz. Deux jours plus tard, le 6 avril, trois personnes, circulant à bord d'une voiture, se sont rendues dans la ville de Tierra Blanca, Veracruz, à la recherche des premières. L'enquête a permis de déterminer que c'est le dernier lieu où ils ont été vus. Cette semaine, les deux voitures calcinées ont été retrouvées. Sur la liste des milliers de personnes disparues au Mexique figurent de nombreuses familles qui ont entrepris de retrouver elles-mêmes leurs proches et ont fini par subir le même sort, selon des organisations de défense des Droits de l'Homme comme Serapaz et les collectifs régionaux Familiares de Desaparecidos (Familles de disparus). Selon les chiffres officiels, 3513 personnes ont disparu au Mexique en 2017.

## Arménie

## Le Premier ministre par intérim refuse de négocier avec l'opposant Pachinian

Le Premier ministre arménien par intérim, Karen Karapetian, a rejeté la proposition du chef de l'opposition Nikol Pachinian de mener, ce vendredi matin, des négociations sur l'avenir politique de l'Arménie, ont rapporté des médias. Karapetian «estime que les négociations où l'une partie dicte son agenda à l'autre (...) ne peuvent pas être considérées comme des négociations», a expliqué le porte-parole du gouvernement, Aram Araratian. «Le Premier ministre par intérim juge sans perspective de participer à des négociations qui ne permettent pas de trouver une solution» à la crise qui secoue cette ex-République soviétique du Caucase depuis deux semaines, a-t-il souligné. Depuis le 13 avril, le député et opposant Nikol Pachinian, 42 ans, a mobilisé des dizaines de milliers de personnes contre l'ancien président Serge Sarkissian, devenu pour quelques jours seulement Premier ministre, et contre son Parti républicain au pouvoir. Le 23 avril, Serge Sarkissian a démissionné, après 11 jours de protestations, un proche allié et membre de son parti, Karen Karapetian, devenait Premier ministre par intérim. Jeudi soir, Pachinian a posé un ultimatum en affirmant être le seul candidat possible au poste de Premier ministre, devant des milliers de ses partisans réunis sur la place de la République en plein centre d'Erevan, la capitale arménienne. «Si je ne suis pas élu Premier ministre, il n'y aura pas du tout de Premier ministre en Arménie», a-t-il affirmé.

Migration clandestine

## Hacene Kacimi : «L'Algérie a sauvé 14 000 migrants africains exploités dans la mendicité»

L'Algérie a sauvé 14 000 migrants africains (femmes et enfants), exploités par une bande de criminels du Niger, notamment dans la mendicité, a annoncé, ce jeudi, à Alger, un responsable du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«On a sauvé 14 000 femmes et enfants des mains de cette bande de criminels du Niger qui a commencé à s'organiser sur le territoire national pour exploiter cette frange fragile dans la mendicité», a précisé le directeur d'études chargé de la migration au ministère de l'Intérieur, Hacène Kacimi lors d'une conférence de presse. Cette bande, qui opérait depuis trois années en Algérie, faisait dans la traite des femmes et des enfants pour les utiliser dans la mendicité, a-t-il expliqué. Kacimi a assuré que le gouvernement a pris des mesures «salutaires» pour faire face à la migration clandestine, soulignant que le président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur ont inscrit ce dossier comme une «priorité nationale» et «nous y veillons pour que l'intégrité et la sécurité de notre pays ne soient pas menacées par n'importe quelle situation qui peut se poser et à tout moment». Pour la gestion de ce dossier, le gouvernement a accordé «une grande importance» au volet humanitaire et l'Etat est «profondément moral» dans la prise en charge

de cette question, a-t-il souligné, réfutant les accusations que certaines parties et organisations internationales veulent coller à l'Algérie dans le traitement de ce dossier.

«Quand on parle de rafles et de déportations, nous ne sommes pas des Nazis, et ceux qui ont pratiqué les rafles et les déportations sont des Nazis», a-t-il dit, regrettant la campagne «violente» menée contre l'Algérie concernant la question de la migration. Kacimi a indiqué que l'Algérie avait fait œuvre d'aide humanitaire envers l'Afrique, soutenant qu'elle a effacé la dette de 14 pays du continent évaluée à 3,5 milliards de dollars durant les 5 dernières années. Evoquant les réseaux migratoires, il a révélé que ces derniers avaient été investis par le banditisme, le terrorisme, la criminalité et la subversion, ajoutant que durant les trois derniers mois, l'équivalent de 39 milliards de centimes ont été saisis à Adrar, Tamanrasset et Illizi. Kacimi a ajouté que le réseau des passeurs d'Agades (Niger), qui travaille dans la destination Libye et Algérie, a un revenu équivalent à 140 millions d'euros par mois, relevant que cet argent est recyclé dans la contrebande, le terrorisme et la sub-



version. Interrogé si les migrants africains s'étaient rendus coupables de délits ou de crime en Algérie, Kacimi a indiqué que sur les cinq dernières années, il a été enregistré la condamnation de 56 000 migrants subsahariens pour crimes et délits, parmi eux on y trouve 30 000 Maliens et 20 000 Nigériens, précisant que l'Algérie a mobilisé quelque 20 millions de dollars pour faire face à ce phénomène.

A.A.

### Règlement de conflits

## L'ambassadeur iranien salue les efforts de la diplomatie algérienne

L'ambassadeur de la République islamique d'Iran à Alger, Reza Ameri a salué les efforts de la diplomatie algérienne en matière de règlement des conflits et sa position inaliénable concernant la non-ingérence dans les affaires internes des pays, a indiqué, ce jeudi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors de l'audience que lui a accordée le président de la commission des Affaires étrangères, de Coopération et de la Communauté, Abdelhamid Si Afif, l'ambassadeur iranien a salué la position de l'Algérie qui rejette toute ingérence étrangère dans ses affaires, estimant que grâce à la compétence diplomatique et aux capacités humaines et naturelles dont elle dispose, l'Algérie «occupe une place de choix dans les plus hautes sphères aux plans régional et international». Ameri qui a remis une invitation à Si Afif pour effectuer une visite officielle en Iran, s'est félici-

té des relations bilatérales, se félicitant de la convergence de vues concernant plusieurs questions internationales. Pour sa part, le président de la commission a souligné le rôle de la diplomatie algérienne dans la promotion de la coopération avec les pays amis, notamment après son renforcement grâce aux réformes du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sanctionnées par une Constitution consensuelle venue en continuité de la diplomatie officielle de l'Etat. Si Afif a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à ne pas s'ingérer dans les affaires internes des pays, et ses options de dialogue et de réconciliation, meilleur moyen pour réconcilier les belligérants et régler les conflits.

Evoquant les affres du terrorisme auquel l'Algérie avait fait face seule, Si Afif a passé en revue les menaces de ce phénomène qui menace la paix et la sécurité internationales, saluant à ce propos

«la sagesse du président de la République qui a initié la loi de la réconciliation nationale permettant à l'Algérie de recouvrer paix et cohésion sociale», a ajouté le communiqué. Pour ce qui est de la coopération économique, Si Afif a précisé que l'Algérie œuvrait actuellement à la diversification de son économie, affirmant le souci des deux pays de hisser leur partenariat au plus haut niveau. La rencontre a permis de passer en revue les relations «fraternelles et historiques liant les deux pays dans plusieurs domaines» et de discuter des perspectives de leur renforcement davantage, notamment au niveau parlementaire à travers l'échange de délégations et de visites ainsi que l'installation du groupe d'amitié parlementaire «Algérie-Iran».

M.A.

Publicité

جمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
NIF : 099025019009819

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
Direction des équipements publics de la wilaya de Constantine  
Cité Kouhil Lakhdar - Constantine  
Tél. : 031 92-17-73  
Fax : 031 92-54-20

وزارة السكن والعمران والمدينة  
مديرية التجهيزات العمومية لولاية  
قسنطينة  
تلفون: 031.92.17.73  
فاكس: 031.92.54.20

OP N° : N.K.5.621.2.262.125.11.01

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

**OBJET : PROJET / Achèvement des travaux de «réalisation de 2000 places pédagogiques» pour l'université des sciences islamiques - Constantine**

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La direction des équipements publics de la wilaya de Constantine porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/DEP/2018 relatif à /**Achèvement des travaux de «réalisation de 2000 places pédagogiques»**, paru dans ERRAYA le 29/03/2018 et L'Echo d'Algérie, qu'après analyse et délibération, la commission d'évaluation des offres a attribué provisoirement le marché aux ETP :

ETP/SPA GBC

- L'offre économiquement la plus avantageuse et qualifiée techniquement avec une note (32/40)
- Montant de la soumission : 499.889.987,02 DA en TTC
- Montant de la soumission après correction 499.885.987,02 DA en TTC
- Délai de réalisation préalablement fixé : 06 mois
- Numéro d'identification fiscale (NIF) : 001325007018779

Conformément à l'article 82, du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Constantine, dans les dix (10) jours qui suivent la parution du présent avis d'attribution.

جمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION  
ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH  
COMMUNE D'EL HARRACH  
Réf : N°116 STN/2018

ولاية الجزائر  
المقاطعة الإدارية للحراش  
بلدية الحراش

A

Monsieur le directeur de l'entreprise  
ETB / TCE ENNOUAL KAMEL EDDINE

29, rue Houari Boumediène - Lotissement 390 lgts  
Mohammedia - Wilaya de Mascara

## 2<sup>ème</sup> MISE EN DEMEURE

**Objet : Travaux d'aménagement extérieur VRD marché de proximité Boumati**

L'Entreprise ETB/TCE ENNOUAL KAMEL EDDINE, représentée par son Directeur Monsieur ENNOUL KAMEL EDDINE, titulaire du marché N°02/BM/2017 du projet cité en objet, est mise en demeure de notifier l'ODS de reprise des travaux **dans un délai de 48 heures**.

Aussi par manque de réponse sur la qualité du béton (vérification des éprouvettes), il est demandé à l'entreprise de présenter un justificatif de qualité du béton qui répond aux normes hydrofuges.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises conformément à la réglementation.

## CSA Al Hilal Essaâd - Oran Un exemple de réussite dans l'insertion sociale des jeunes

*A Oran, les petits clubs sportifs amateurs se multiplient avec un objectif commun : attirer le maximum de jeunes et les canaliser afin de leur éviter de sombrer dans différents fléaux sociaux qui menacent l'harmonie de la société algérienne.*

Le Club sportif amateur (CSA) Al Hilal Essaad est un exemple de la lutte menée contre les fléaux sociaux, engagée par son jeune président, Abdelhadi Benali, et qui commence déjà à porter ses fruits. Ce club, créé en novembre 2015, ratisse large. Il ne se contente pas de son créneau sportif, mais s'implique efficacement dans la promotion de la société civile. «Nous avons songé à créer ce club pour qu'il soit un moyen de combat contre les fléaux sociaux qui ne cessent de gagner du terrain dans notre société. Dieu merci, nous avons jusque-là réussi à attirer le maximum de jeunes en leur donnant l'opportunité de faire du sport et aussi participer pleinement à différentes activités d'intérêt général», déclare le président d'Al Hilal Essaad. Voyant défiler quelque 200 athlètes par an répartis sur trois spécialités (judo, kick-boxing et gymnastique), ce club naissant n'abdique pas devant les différents aléas auxquels il fait face, tout comme nombreuses d'autres associations similaires. «Certes, on manque de moyens, notamment en matière d'outils de travail puisqu'on active au niveau du complexe sportif de proximité Boumédienne-Benchenane qui accueille un nombre important d'adhérents, mais on tente d'exploiter au maximum les créneaux d'entraînement dont on y bénéficie», explique encore le président d'Al Hilal Essaad. Outre cet aléa, le club fait face également à un manque de moyens financiers qui

lui permettent de mettre pleinement en oeuvre son plan d'action, mais cela n'est pas fait pour dissuader son premier responsable qui croit plutôt à une mission noble qu'il tient à réaliser. «On est plus qu'un club sportif. On a une mission noble à réaliser envers notre société, nos jeunes en particulier qui sont exposés quotidiennement à des fléaux face auxquels ils succombent dans la plupart des cas. On est fier aujourd'hui d'avoir réussi à attirer envers nous de nombreux jeunes, leur évitant ainsi de prendre un autre chemin que le droit», se réjouit encore ce même responsable. Preuve de l'implication du club dans la vie sociale, ses nombreuses participations à des journées de sensibilisation contre les fléaux sociaux et aussi à la célébration des différentes fêtes nationales. Cela a valu à cette jeune association le respect des autorités locales qui n'hésitent pas à faire appel à ses athlètes pour participer aux différents événements organisés tout au long de l'année, précise Benali.

### Implication totale dans le mouvement associatif

Autre preuve de la noble mission de ce CSA : la signature d'un contrat avec le comité d'une mosquée limitrophe au complexe de proximité où est domicilié le club au quartier Akid-Lotfi permettant aux orphelins d'être admis dans



l'effectif d'Al Hilal Essaad, sans avoir l'obligation de payer leurs cotisations mensuelles, a expliqué le même dirigeant, souhaitant au passage que tous les clubs amateurs imitent son CSA, histoire de consoler ces enfants qui ont perdu l'être le plus cher au monde. Côté sportif, ce club vise, notamment à détecter les jeunes talents et essayer de les aider à se frayer un chemin vers la gloire, en attirant l'attention de la direction de la jeunesse et des sports de la ville envers eux.

«Quand nos entraîneurs détectent des jeunes talents, on interpelle tout de suite les concernés au niveau de la Direction de la jeunesse et des sports qui les mettent à leur tour en contact

avec les fédérations compétentes pour les prendre en charge.

J'estime qu'il s'agit là du rôle principal des clubs amateurs ayant notre profil», a expliqué le boss d'Al Hilal Essaad. Pour le même responsable, les clubs amateurs oranais, dont le nombre est en nette hausse ces dernières années, «ne sont pas créés pour bénéficier des subventions des autorités, mais opèrent bel et bien sur le terrain, parvenant à donner une autre dimension positive au sport de proximité», se targuant au passage que ces clubs soient tout le temps disponibles dans les campagnes de volontariat actionnées par les autorités locales ainsi que la société civile.



La Fédération algérienne de kick-boxing, full-contact, Muay thai et disciplines assimilées (FAFKBA), a lancé un programme de formation «ambitieux et moderne» au profit des entraî-

## Kick-boxing - Full-contact La Fédération lance un riche programme de formation pour les entraîneurs algériens

neurs algériens qui sera encadré par des experts français, a indiqué le directeur technique national, Maâmar Doussa. «Nous avons un programme de formation très ambitieux et moderne. Si nous trouvons les conditions adéquates pour son application sur le terrain, je vais ramener deux experts français (9<sup>e</sup> dan) qui encadreront le processus au profit des entraîneurs algériens», a déclaré à la presse, Doussa, également président d'un club de Full-contact à Lyon (France). Dans un premier temps, ce programme concernera les meilleurs techniciens algériens qui seront recommandés par la FAFKBA, en concertation avec les Ligues de wilaya. «Cette formation sera encadrée par les experts français Bernard Labrador (9<sup>e</sup> dan en Full-contact) qui possède plus de 20 ans d'expérience et François Dumoulin», précise le DTN. A l'issue de cette formation, les entraîneurs algériens obtiendront le diplôme de 1<sup>er</sup> degré fédéral, qui est

reconnu par la Fédération internationale de la discipline. Le programme se poursuivra avec l'organisation d'une 2<sup>e</sup> session de formation, toujours encadrée par les deux experts français, pour l'obtention du 2<sup>e</sup> degré fédéral, puis d'une 3<sup>e</sup> session pour le 3<sup>e</sup> degré fédéral. «A l'issue de ces trois sessions de formation, les techniciens algériens diplômés seront en mesure d'appliquer leurs connaissances d'une façon scientifique et moderne, à l'inverse de ce que nous avons remarqué lors du Championnat national à Alger, où les athlètes ont commis plusieurs erreurs et montré beaucoup d'agressivité, mettant en danger leurs adversaires», a fait remarquer Doussa. De son côté, le président de la FAFKBA, Abbas Essaïd, a estimé que le programme élaboré par son directeur technique national serait «bénéfique» pour le développement de la discipline en Algérie s'il sera mené à terme.

## Sport nautique d'Alger Un siècle et demi d'existence

Doyen des clubs et associations sportives en Algérie, le Sport nautique d'Alger continue de «ramer» contre vents et marées pour maintenir la discipline, touchée de plein fouet par la crise financière et la marginalisation. Créé officiellement en 1867, le Sport nautique d'Alger (SNA) est le doyen des clubs sportifs et nautiques en Algérie et même en Afrique. Le doyen, parce que dans les années 1860 le sport moderne en Algérie coloniale n'en est qu'à ses débuts. Le football, la boxe, les autres disciplines n'existaient pas encore. Le SNA a de l'histoire. Il a été fondé par un certain Félix Guend et la majorité de ses dirigeants appartenait à l'élite française de l'époque (militaires, hauts fonctionnaires, directeurs d'école...). Il était situé dans la darse de l'Amirauté d'Alger, un endroit idyllique, aux pieds de La Casbah. Durant l'époque coloniale, la darse était considérée comme un port de plaisance par excellence. L'ancien port était devenu un lieu de sports nautiques : aviron, yachting à voile ou à moteur, natation. Il paraît hors de doute que la population algérienne n'y était pas admise à cette époque-là. Le SNA n'était pas ouvert



aux Algérois, l'élite française de l'époque pensait que le sport nautique était dédié uniquement aux riches et aux intellectuels. Par contre, durant la période postérieure à 1945, des anciens athlètes du SNA affirmaient que le club a ouvert ses portes à tous, même s'il n'y avait pas beaucoup de musulmans (témoignage de René Soliveres, inscrit au SNA aviron en 1957-1961). Le local abritant le Sport nautique d'Alger est un ensemble architectural de grande valeur historique, le premier local construit à base de bois. La date exacte de sa construction n'est pas connue, mais il certain que le local a plus de cent ans d'âge. De nos jours, malheureusement, peu de choses restent de la darse de l'Amirauté d'Alger.

## Journée mondiale de la presse 1<sup>re</sup> édition de la course des professionnels des médias

En prévision de la Journée internationale de la liberté de la presse, qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, l'Assemblée populaire d'Alger-centre a organisé, hier, vendredi 27 avril, à la Grande-Poste d'Alger la 1<sup>re</sup> édition de la course pour les professionnels des médias, des intellectuels et des artistes. Dans le cadre de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Journée mondiale de la liberté de la presse, la commune d'Alger-centre a organisé, hier matin, en partenariat avec les clubs sportifs amateurs de la circonscription et la Ligue algéroise d'athlétisme, la 1<sup>re</sup> édition de la course ouverte à la presse, artistes et public. Les organisateurs de cette 1<sup>re</sup> édition 2018 ont choisi le slogan : «Esprit professionnel dans un corps professionnel». L'Echo d'Algérie a, à l'instar des autres médias a eu l'honneur de participer à cet événement sportif incontournable par le biais de la journaliste Hakima Hadjam qui a qualifié l'épreuve «d'excellente initiative pour la pratique du sport» encourageant toute la profession à «l'exercice physique bénéfique pour le corps et l'esprit» qualifiant cet événement de «bonne initiative» elle a fait preuve malgré l'effort d'un esprit sportif incontestable.



Les participants ont parcouru une distance de 3 km à partir de la place Audin jusqu'à la Grande-poste, 300 journalistes, artistes et intellectuels ont tenu à relever le défi, à l'exemple du célèbre chanteur Abderrahmane Djalti, et du remarquable comédien Abdenour Chelouche. Cette manifestation athlétique a été organisée en parallèle avec «Alger sans voitures», l'objectif étant d'informer et de sensibiliser la population algéroise sur les dangers et les risques de la pollution, également sur la protection de l'environnement avec moins d'émissions de gaz, une opportunité pour inciter le grand public à la pratique de la marche et à la découverte de la ville, en rendant la chaussée aux piétons pour leur permettre de redécouvrir la beauté de la ville, tels sont les objectifs affichés par les organisateurs de cet événement. Par ailleurs, plusieurs activités, culturelles et sociales ont été organisées à l'occasion de cette journée. Ces activités ont attiré un bon nombre d'Algérois, alors que plusieurs familles ont commencé dès les premières heures de la manifestation à affluer vers le centre de la capitale par le biais du métro.

Yasmine Derbal

# Constantine

## L'agresseur d'un supporter du MC Alger devant la justice

Les services de la sûreté de wilaya de Constantine ont arrêté et présenté devant la justice, jeudi en fin d'après-midi, un jeune présumé coupable d'agression sur un supporter du MC Alger lors du match JS Kabylie-MC Alger pour le compte de la demi-finale de la Coupe d'Algérie de football, tenue le 13 avril dernier au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, a indiqué le chef de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.



L'enquête, dans cette affaire d'agression, a été déclenchée suite à une vidéo postée sur un réseau social montrant un jeune supporter du MC Alger jeté dans un oued par un individu, a précisé le lieutenant Billel Benkhelifa, soulignant que les équipes de la Police judiciaire et la brigade de lutte contre la cybercriminalité ont travaillé de concert pour localiser et identifier le présumé coupable. Les investigations, lancées à partir des conclusions de la brigade de lutte contre la cybercriminalité ont permis d'identifier le présumé coupable, répondant aux initiales M. D. J., (23 ans),

et repris de justice, a indiqué cet officier. Une souricière a été tendue à l'inculpé arrêté aussitôt, a-t-il ajouté, soulignant qu'un dossier pénal a été élaboré à l'encontre de l'agresseur, présenté devant la justice pour le chef d'inculpation de «tentative d'homicide volontaire». L'officier a, par ailleurs, indiqué que l'enquête dans l'affaire du jeune A.A., supporter du CS Constantine, percuté de plein fouet par un véhicule après le match JS Kabylie MC Alger et décédé par la suite, est en cours. Pour rappel, le match JSK-MCA a été émaillé par des actes de violences, au niveau du stade

Chahid Hamlaoui et en dehors du stade. 8 supporters ont été placés sous mandat de dépôt pour «actes de violence, port d'armes blanches et détention de kif traité et psychotropes». D'importants dégâts matériels ont été également enregistrés au complexe Chahid Hamlaoui de Constantine à l'issue de ce match et une commission d'enquête a été installée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en vue d'examiner les causes du retour du phénomène de la violence dans les stades, de définir les responsabilités et de prendre les mesures et les décisions pour y mettre un terme.

## Violence dans les stades

### La JSK et le MCA sanctionnés

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a rendu, ce jeudi, son verdict sur le match de la demi-finale de la Coupe d'Algérie de football entre la JS Kabylie et le MC Alger (0-0, aux TAB 5-4) disputé au stade Chahid-Hamlaoui, émaillé par de regrettables incidents.

Les deux équipes ont écopé chacune de trois matchs à huis clos, selon un communiqué publié sur le site officiel de la LFP. La JSK a écopé de trois matchs à huis clos, dont un match avec sursis, plus 200.000 DA d'amende et 50.000 DA d'amende pour «mauvaise organisation», précise la même source. La même sanction a été infligée au MCA, sauf que

le Doyen aura deux matchs avec sursis, plus une amende de 200.000 DA. Le match JSK-MCA disputé le vendredi 13 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, a été émaillé par des actes de violences, avant, pendant et après la fin de la rencontre. Le bilan fait état de 34 supporters blessés, dont

un dans un état critique, et 32 policiers. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a installé une commission d'enquête en vue d'examiner les causes du retour du phénomène de la violence dans les stades, de définir les responsabilités et de prendre les mesures et les décisions pour y mettre un terme.

Par ailleurs, l'US Biskra et l'USM El Harrach, qui luttent pour leur maintien en Ligue 1, ont écopé respectivement d'un et deux matchs (dont un avec sursis) à huis clos pour «jets de projectiles». Les deux clubs devront également s'acquitter chacun d'une amende de 200.000 DA.

#### Trois joueurs de l'USMA lourdement sanctionnés

Trois joueurs de l'USM Alger ont été lourdement sanctionnés pour agression, tentative d'agression et voie de fait, lors du



match disputé, vendredi dernier, en déplacement face au CS Constantine (défaite 2-1), comptant pour la 26<sup>e</sup> journée du championnat.

Le milieu défensif Hamza Koudri a écopé de deux années de suspension dont une année avec sursis plus une amende de 150.000 DA pour «agression avec lésion corporelle envers le commissaire au match causant une incapacité inférieure à 15 jours délivrée par un médecin

légiste». Le milieu de terrain Abderraouf Benghit s'est vu infliger 8 matchs de suspension dont 4 avec sursis pour «tentative d'agression envers officiels» plus 60.000 DA d'amende. Enfin, le défenseur Ayoub Abdellaoui a, quant à lui, écopé de trois matchs de suspension dont un avec sursis plus une amende de 30.000 DA. La même sanction a été infligée au gardien de but du DRB Tadjenanet, Oussama Litim.

### Havre AC

#### Ferhat : «Il faut surtout marquer des buts»

Avant la rencontre de demain face à Ajaccio, l'ailier droit algérien Zinedine Ferhat s'est confié sur l'importance du match de demain. Ferhat a indiqué qu'il allait essayer de continuer à donner des passes décisives même s'il a déjà battu le record de passes décisives en une saison en Ligue 2 avec 16 offrandes : «Demain, je vais me donner à fond. Si je peux faire d'autres passes décisives tant mieux, mais il faut surtout marquer des buts.»

L'Algérien semble déterminé à sortir un très grand match demain face à un adversaire de taille qui lutte pour une place en vue accession en Ligue 1 la saison prochaine.

### Werder de Brême

#### Baumann : «Belfodil, une meilleure position pour négocier»

Le manager du club allemand du Werder de Brême, Frank Baumann, est revenu sur l'avenir de l'international algérien, Ishak Belfodil, en Bundesliga. Le dirigeant allemand a déclaré : «Le fait que nous n'ayons pas encore levé l'option d'achat ne veut pas forcément dire qu'Ishak ne jouera

pas avec nous la saison prochaine.» Il a ajouté : «Nous sommes maintenant dans une meilleure position afin de négocier.» Ishak Belfodil est arrivé en Allemagne l'été dernier, prêté par le Standard de Liège 800.000 €, avec une option d'achat de 7M €. L'attaquant algérien a disputé 15 rencontres avec le Werder de Brême cette saison avec un total de 6 buts inscrits et une passe décisive délivrée

### Championnat saoudien

#### Khould buteur, Ohod vers le maintien

La formation d'Ohod ou évoluent trois joueurs algériens dont le gardien international Doukha a fait un grand pas vers le maintien en 1<sup>ère</sup> division saoudienne de football après la large victoire contre Al Tae'e sur le score de 5-0 en barrages aller disputé, ce jeudi, à Médine.

Le gardien international algérien Azzeddine Doukha et le défenseur Nacereddine Khould qui inscrit le premier but (2<sup>e</sup>) de son équipe, ont pris part à toute la rencontre marquée par un triplé de l'attaquant tunisien Hichem Essifi (20', 47', 87'), et Mohsen Joher (61').

Le match retour aura lieu le 3 mai prochain au stade Emir Abdelaziz-Ben M'sadd.

### Doukha : «J'attends la fin de la saison pour décider»



Le gardien international, Azzeddine Doukha, est revenu sur les dernières offres qu'il a reçues, dans un entretien à MBC. «J'attends la fin de la saison, où j'aurai le temps, d'étudier les offres et la priorité sera pour un club. Il n'y a rien de nouveau concernant mon avenir, toutes les offres sont entre les mains de mon agent, mais je ne les ai pas encore vues». Il a ajouté : «Je n'ai pas regretté ma venue à Ohod au contraire c'est une fierté pour moi de porter ce maillot et m'avoir donné le brassard de capitaine est une motivation supplémentaire.» Azzeddine Doukha est arrivé à Ohod en

Arabie saoudite lors du Mercato d'intersaison. Les bonnes prestations de l'Algérien ont sauvé l'équipe de la relégation. L'ancien gardien de la JS Kabylie a été approché lors du Mercato d'hiver dernier par le club saoudien d'Al Nasr de Riyad, Doukha avait décidé alors de continuer la saison avec son club d'Ohod.

### Coupe arabe des clubs

#### Quwa Al Jawiya (Irak)-USM Alger les 8 août et 9 septembre

Le match entre la formation irakienne de Quwa Al Jawiya et l'USM Alger comptant pour les 16<sup>es</sup> de finale aller de la Coupe arabe des clubs de football aura lieu le 8 août prochain à Bagdad, a indiqué le club algérien de Ligue 1 Mobilis sur son site officiel jeudi. La rencontre retour entre les deux formations est prévue le 9 septembre au stade du 5-Juillet 1962 (Alger). Outre l'USM Alger, deux autres équipes algériennes sont engagées dans cette compétition arabe, il s'agit de l'ES Sétif qui affrontera le club émirati d'Al Ain et le MC Alger qui croquera le fer avec les Bahreïn de Riffa. Les dates de ces deux rencontres n'ont pas été communiquées par l'instance arabe. Le vainqueur de la Coupe arabe des clubs 2018-2019 empochera 6 millions \$.

## Ligue 2 Mobilis - 27<sup>e</sup> journée

# ASO Chlef-MO Béjaïa en tête d'affiche

Le choc ASO Chlef-MO Béjaïa, soit le 4<sup>e</sup> qui reçoit le leader, sera à l'affiche de la 27<sup>e</sup> journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue, ce samedi, et qui verra la lanterne rouge, le CRB Aïn Fekroun jouer ses dernières chances de maintien en accueillant les Criquets du CA Bordj Bou-Arréridj.

Les Chelifiens, qui restent sur un bon résultat nul (1-1) chez l'ASM Oran, auront en effet la possibilité de revenir à 5 longueurs de leur adversaire du jour en cas de victoire, ce qui pourrait augmenter leurs chances d'accession, à seulement quatre journées du tomber de rideau. Mais leur tâche s'annonce difficile, car le leader est conscient du danger qui le guette dans cette dernière ligne droite du parcours, ce qui va le pousser à faire le maximum pour repartir avec au moins un nul et éviter ainsi de se faire coiffer au poteau. Plusieurs concurrents directs pour l'accession, dont le frère ennemi la JSM Béjaïa, l'AS Aïn M'lila et le CA Bordj Bou-Arréridj, restent en effet à l'affût du moindre faux pas pour saisir leurs chances et intégrer le cercle très fermé des trois heureux élus qui accéderont en Ligue 1 l'an prochain. Dans cette quête, ce sont la JSMB (3<sup>e</sup>) et l'ASAM (2<sup>e</sup>) qui semblent partir avec les faveurs des pronostics, car appelées à jouer à domicile et contre des adversaires «prenables», respectivement l'Amel Bou Saâda (9<sup>e</sup>) et le MC

El Eulma (13<sup>e</sup>), au moment où le CABBA (4<sup>e</sup>) devra effectuer un périlleux déplacement à Aïn Fekroun, où le Chabab local l'attend de pied ferme. Autre duel intéressant à suivre dans la course à la survie, celui opposant le RC Kouba (10<sup>e</sup>) au WA Tlemcen (12<sup>e</sup>), au moment où le GC Mascara (avant-dernier) sera en appel chez le RC Relizane (7<sup>e</sup>). Pour sa part, le CA Batna, premier relégable, se verra offrir une chance de s'extirper de la zone de turbulences en accueillant l'ASM Oran, 10<sup>e</sup> avec le RCK. Le dernier match inscrit au programme de cette 27<sup>e</sup> journée, JSM Skikda-MC Saïda, est probablement celui qui comporte le moins d'enjeu car mettant aux prises deux clubs distancés par le trio de tête et qui ne jouent ni pour le maintien, ni pour l'accession. Toutes les rencontres se joueront, ce samedi à 16h00, et en présence du public, car aucun des clubs hôtes n'est sanctionné d'un huis clos, selon le programme dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP).

Bessa N.



## Équipe nationale A'

# 24 joueurs retenus pour le match face à l'Arabie saoudite



La sélection nationale A' effectuera du 4 au 10 mai un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) en prévision du match amical contre la sélection saoudienne qui prépare le Mondial, le 9 mai à 18h30 (heure algérienne) au stade Ramon-Carranza de Cadix en Espagne, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Le sélectionneur national, Rabah Madjer, a tenu une séance de travail, mercredi, au siège de la FAF avec le manager général des Verts Hakim Medane et ses adjoints Meziane Ighil et Djamel Menad pour préparer ce regroupement, précise la même source. Madjer avait convoqué le 4 avril dernier 24 joueurs plus cinq réservistes pour ce stage de préparation en vue du match amical de la sélection nationale des locaux contre l'Arabie saoudite. La liste est marquée, notamment pour la convocation pour la 1<sup>ère</sup> fois de Hocine El Orfi (NA Hussein Dey), Cherif El Ouazani Hichem (MC Alger), Gharbi Sabri (MC Oran), Azzi Ayoub (MC Alger) et Namani Mohamed (CR Belouizdad). Le match contre l'Arabie saoudite sera le second pour la sélection algérienne des locaux après celui disputé et remporté contre le Rwanda (4-1) le 10 janvier dernier à Tunis. De son côté, l'Arabie saoudite a entamé, mercredi, un stage à Marbella

(Espagne) qui se poursuivra jusqu'au 15 mai. Outre le rencontre contre l'Algérie, les Saoudiens disputeront un autre match amical contre la Grèce le 15 mai à Séville, toujours en Espagne. Au Mondial-2018, l'Arabie saoudite évoluera dans le groupe A avec la Russie (pays hôte), l'Uruguay et l'Égypte. Les deux premiers se qualifieront pour les 8<sup>es</sup> de finale. Liste des joueurs algériens convoqués : Chaouchi Faouzi (MC Alger), Salhi Abdelkader (CR Belouizdad), Moussaoui Toufik (Paradou AC), Arous Islam (Paradou AC), Azzi Ayoub (MC Alger), Namani Mohamed (CR Belouizdad), Chafaï Farouk (USM Alger), Belkalem Essaid (JS Kabylie), Bedrane Abdelkader (ES Sétif), Benmoussa Mokhtar (USM Alger), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Charbi Sabri (MC Oran), Benkhemassa Mohamed (USM Alger), Boukhanchouch Salim (JS Kabylie), El Orfi Hocine (NA Hussein Dey), Tabti Larbi (USM Bel-Abbès), Zouari Abdelkrim (USM Bel-Abbès), El Melali Farid (Paradou AC), Belkheir Abdenour (CS Constantine), Lakroum Ali (CR Belouizdad), Bourdim Abderrahme (JS Saoura), Abid Mohamed Lamine (CS Constantine), Bouguelmouna El Habib (USM Bel-Abbès), Cherif El Ouazani Hichem (MC Alger).

## Fournier : «Mandi, un garçon très travailleur et intelligent»

L'ancien coach de Aïssa Mandi, Hubert Fournier, au Stade de Reims est revenu sur la progression de l'international algérien en Liga cette saison, dans un entretien au site espagnol sevilla.abc. L'ancien entraîneur de l'Olympique lyonnais a déclaré : «J'ai suivi son évolution depuis qu'il a quitté Reims et je vois qu'il a une progression constante. Chaque année, il montre de meilleures statistiques.» Il a ajouté : «C'est quelqu'un qui cherche toujours à s'améliorer. C'est une personne qui sait écouter, attentive, qui met beaucoup de volonté. Si je devais mettre en évidence une seule vertu, ça serait sa volonté de s'améliorer. Il est très intelligent, il sait ce qu'il est capable de faire et tactiquement il est vraiment bon. Il a une grande intelligence de jeu et c'est quelque chose qui lui a permis de se démarquer en jeunes catégorie, même si c'était en défense.»

### Les débuts de Mandi

Hubert Fournier a enchaîné : «Je savais qu'il avait un avenir prometteur parce que c'est un garçon très travailleur et intelligent. Je souligne surtout sa qualité humaine, car c'est très important pour développer une carrière professionnelle.» Il a ajouté : «Quand il était petit, il a montré beaucoup d'intérêt pour tout ce que ses

entraîneurs lui disaient et il savait qu'il pouvait devenir professionnel, mais à ces âges on ne sait jamais parce que même si vous le croyez, vous devez le prouver. Enfin, nous parlons maintenant d'un joueur qui a déjà été à une Coupe du Monde et joue aujourd'hui dans club important, le Real Betis.»

### La Liga

Concernant le départ du défenseur des Verts en Espagne le coach français dira : «Le foot espagnol lui a permis de développer une plus grande qualité technique. Il a fait des progrès dans toutes les facettes du jeu. C'est devenu un joueur meilleur depuis qu'il est en Espagne. Je pense que sa maturité viendra quand il aura 28 ou 29 ans (il en a actuellement 27), mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il va toujours s'améliorer car c'est sa grande volonté.»

### Le défenseur se souvient bien de son coach

Aïssa Mandi avait déclaré au sujet de son ancien coach : «Il (Fournier, NDLR) m'a permis de découvrir l'élite, à la fois en Ligue 1 et 2. Je lui en suis très reconnaissant, c'est lui qui m'a élevé à mon meilleur niveau.»



## Slimani Bientôt transféré définitivement à Newcastle ?

Prêté par Leicester city à Newcastle, l'avenir d'Islam Slimani n'est toujours pas connu avec les Magpies, mais des informations proches des Foxes ont indiqué que Slimani devrait bien rester à Newcastle. Leicestermercury a rapporté que quelques joueurs prêtés par Leicester City devraient rester respectivement avec leurs équipes et parmi ces joueurs figure le nom de Slimani. Depuis son retour d'une longue blessure, l'international algérien semble avoir convaincu les dirigeants de Newcastle et les supporters qui ont apprécié sa combativité lors des quelques minutes qu'il a jouées sur le front de l'attaque de Newcastle. A noter que l'attaquant des Verts n'a disputé que 105 mn avec les Magpies depuis son transfert en janvier dernier.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tindouf	Ouargla
	14°/24°	13°/24°	9°/23°	13°/34°	18°/31°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	04:11	12:46	16:32	19:39	21:09

# Fête nationale des Pays Bas, de l'Afrique du Sud et du Sierra Leone Le Président Bouteflika félicite le Roi Willem Alexander, Cyril Ramaphosa et Julius Maada Bio

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au roi des Pays-Bas, Willem Alexander, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disposition à œuvrer à l'approfondissement des relations algéro-néerlandaises.

« Il m'est particulièrement agréable, au moment où le Royaume des Pays-Bas célèbre sa fête nationale, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de bonheur personnel pour Votre Majesté, et davantage de progrès et de prospérité au peuple néerlandais ami », a écrit le Président Bouteflika dans son message. « Je saisis cette heureuse opportunité pour me féliciter de la qualité des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays, et vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec Votre Majesté, à leur approfondissement dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples », a ajouté le chef de l'Etat. Dans le même contexte toujours, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a également adressé un message de félicitations à son homologue d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il a relevé « les liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération » qui unissent l'Algérie et l'Afrique du Sud, réitérant sa « ferme » volonté d'œuvrer au raffermissement et à la diversification de la coopération économique bilatérale. « La célébration par la République Afrique du Sud de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous présenter, au

nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple sud-africain frère », a écrit le chef de l'Etat dans son message. « Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour relever, avec satisfaction, la qualité des liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent l'Algérie et l'Afrique du Sud et réitérer ma ferme volonté œuvrer avec vous, au raffermissement et à la diversification de notre coopération économique bilatérale dans l'intérêt de nos deux peuples frères », a ajouté le président de la République. « Je tiens, également, à vous réaffirmer mon engagement à perpétuer notre tradition de concertation sur les questions d'intérêt commun et notre action commune en faveur du renforcement de l'action de l'Union africaine pour la réalisation de ses idéaux et des objectifs de paix, de stabilité et de développement », a conclu le Président Bouteflika. Enfin, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de Sierra Leone, Julius Maada Bio, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a assuré sa volonté d'œuvrer au renforcement des relations de coopération entre les deux pays. « La célébration par la République de Sierra



Leone de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple sierra-léonais frère », écrit le Président Bouteflika dans son message. « Je saisis cette heureuse opportunité

pour relever avec satisfaction la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent l'Algérie et la Sierra Leone et vous assurer de ma volonté d'œuvrer, avec vous, au renforcement des relations de coopération entre nos deux pays et à l'approfondissement de nos consultations sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun », conclut le chef de l'Etat.

Ahsene Saaid

## Palestine

### L'ONU dit «basta» à l'usage excessif de la force par Israël



Le Haut-Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme a exhorté, hier, Israël à empêcher l'usage « excessif » de la force contre les manifestants palestiniens à Ghaza et demandé que les responsables de ces violences soient punis. « Chaque semaine, nous assistons à des exemples de recours à la force létale contre des manifestants désarmés », a déclaré Zeid Ra'ad Al Hussein dans un communiqué, qui parle de 42 morts, dont 4 adolescents, et de quelque 5500 blessés. Des dizaines de milliers de Palestiniens de la bande de Ghaza se rassemblent chaque vendredi depuis fin mars pour revendiquer le droit des Palestiniens à retourner sur les terres dont ils ont été chassés à la création d'Israël en 1948. « Il est difficile d'imaginer que des enfants, même ceux lançant des pierres, puissent constituer une menace de mort imminente ou de blessure grave pour des membres des forces de sécurité lourdement protégés », a estimé le

Haut-Commissaire. Il a également jugé que les forces de sécurité ne devraient pas faire usage de leurs armes contre des manifestants qui brûlent des pneus ou lancent des pierres, voire des cocktails Molotov de loin. « Chaque pays a l'obligation au nom des Droits de l'Homme de s'assurer que tout décès et blessure grave fassent l'objet d'une enquête et que les responsables répondent de leurs actes devant la loi », a-t-il rappelé. « Malheureusement, dans le contexte de ce conflit éternel, des enquêtes sérieuses semblent être menées uniquement lorsque des preuves vidéo ont été rassemblées de façon indépendante ». Zeid a reproché au gouvernement israélien, par son « incapacité » à poursuivre ces violations, d'« encourager » ses forces de sécurité à recourir à la force létale contre « des êtres humains désarmés, même s'ils ne représentent pas de menace ».

M. M.

## Relations algéro-congolaises

### Le MAE de la République démocratique du Congo en visite officielle en Algérie

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale de la République démocratique du Congo, Léonard She Okitundu, est en Algérie dans le cadre d'une visite officielle de 2 jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Cette visite qui s'inscrit « dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération qui lient l'Algérie et la République démocratique du Congo, sera l'occasion pour les deux ministres de procéder à une évaluation de la coopération bilatérale et à l'examen des voies et moyens à même d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations entre les deux pays ». Le séjour du chef de la diplomatie de la République démocratique du Congo à Alger permettra également aux deux ministres de « se concerter sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun ».



## Bilan financier du 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Ooredoo poursuit son développement avec une stratégie novatrice de l'Internet mobile haut débit

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu public, le jeudi 26 avril 2018, ses résultats financiers du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 confirmant le leadership novateur de sa filiale algérienne. Le bilan d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 d'Ooredoo Algérie a été, notamment marqué par une stratégie commerciale dynamique autour de l'Internet mobile haut débit à travers le lancement de services innovants tels que sa solution Sahla BOX, offrant une expérience unique et inégalée de connectivité permettant aux particuliers et aux professionnels de profiter pleinement du réseau 4G d'Ooredoo. Les revenus d'Ooredoo Algérie ont atteint 23 milliards de dinars algériens au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Le nombre d'abonnés a quant à lui atteint 13,5 millions d'abonnés à fin mars 2018. Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a été de 9,6 milliards de dinars algériens au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, Ooredoo Algérie a investi près de 3,1 milliards de dinars algériens, notamment dans le renforcement et la modernisation de ses équipements des réseaux 3G et 4G. Au sein du Groupe, Ooredoo Algérie représente 9 % du nombre d'abonnés et 13 % du montant des investissements. Ooredoo entame ainsi l'année 2018 en poursuivant sa stratégie tournée vers le digital qui vise à démocratiser l'Internet très haut débit mobile auprès des clients. Les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 d'Ooredoo Algérie reflètent la fiabilité de sa stratégie de développement et d'investissement à long terme en Algérie et sa volonté de mettre à la disposition du client algérien l'excellence, l'expertise et le savoir-faire technologique d'un groupe mondial.

